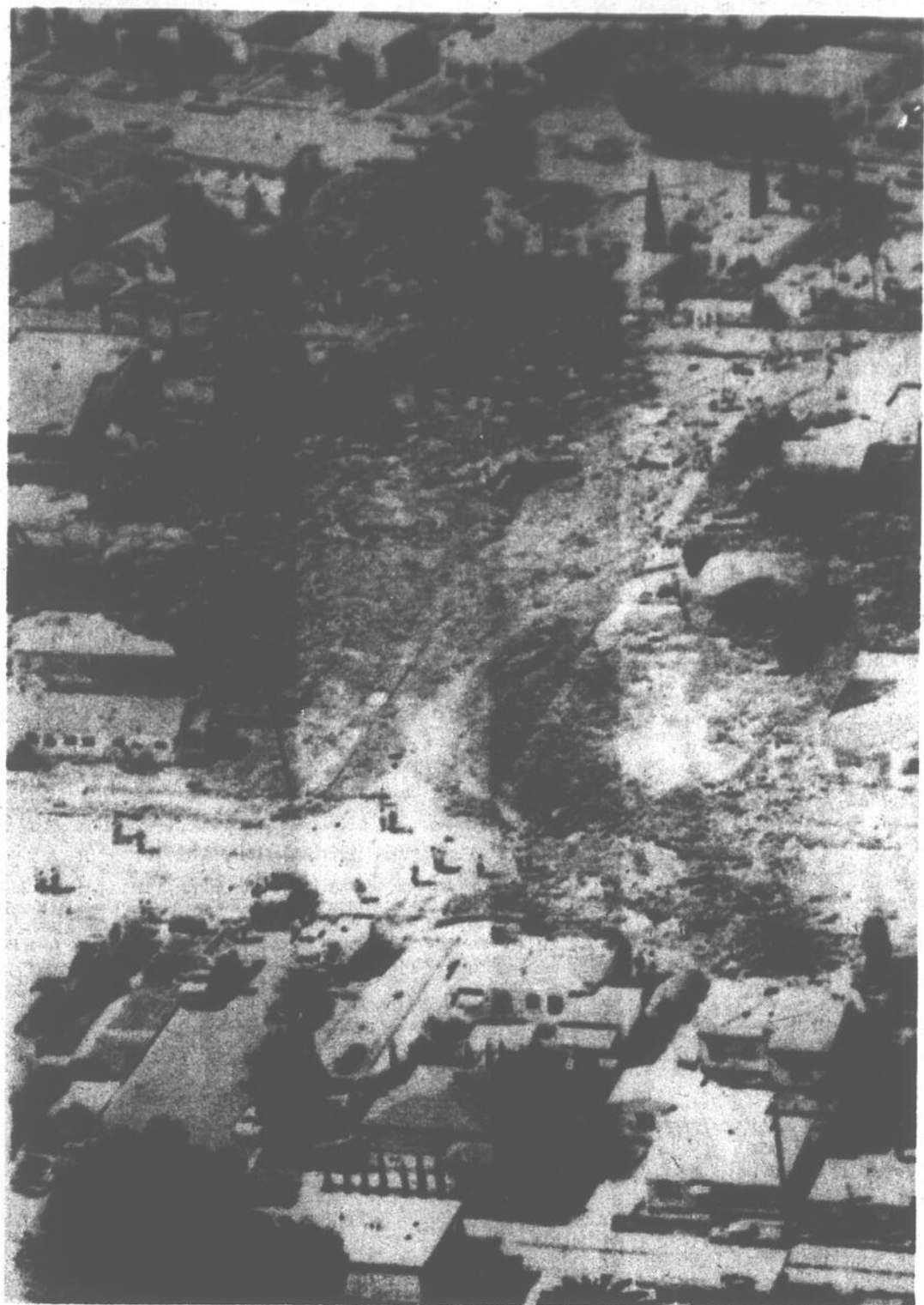




Deux avions s'écrasent dans un quartier résidentiel

Catastrophe dans le ciel de San Diego

SAN DIEGO, Californie (AFP) — Cent quarante quatre personnes ont trouvé la mort, lundi, dans la plus meurtrière catastrophe aérienne des États-Unis lors de la collision en plein ciel au-dessus de San Diego entre un Boeing-727 des Pacific Southwest Airlines (PSA) et un petit monomoteur Cessna.

Selon un porte-parole de l'administration civile (FAA), aucun des 129 passagers et des sept membres d'équipage du Boeing n'a survécu au choc qui s'est produit à 9h03 heure locale à 900 mètres d'altitude au moment où le Boeing, venant de Sacramento (Californie) s'apprêtait à atterrir à San Diego.

La catastrophe semble avoir été provoquée par une erreur de pilotage de l'élève-pilote qui se trouvait aux commandes du Cessna-172 avec à ses côtés un moniteur. Ces deux hommes ont également trouvé la mort.

Six personnes au moins ont été tuées au sol par des débris d'avions qui sont tombés sur un quartier d'habitation de San Diego. Une femme et son enfant qui montaient

dans une voiture ont reçu sur la tête le corps d'un passager et ont été tués sur le coup.

La carlingue en flammes du Boeing s'est écrasée sur un terrain vague, à quelques mètres seulement d'un groupe de maisons dont une dizaine ont été partiellement incendiées par la chute des débris incandescents.

Selon plusieurs témoins, c'est un miracle que cette collision en plein ciel au-dessus d'une ville de 750.000 habitants n'ait pas fait davantage de victimes parmi les habitants.

L'aéroport de San Diego, situé en plein cœur de la ville, est généralement considéré comme l'un des plus dangereux du monde par les pilotes de ligne en raison de son approche difficile. Toutefois, depuis son inauguration en 1927, aucun accident grave ne s'y était produit.

La dernière catastrophe aérienne particulièrement meurtrière aux États-Unis remonte à 1960; 134 personnes avaient trouvé la mort au cours d'une collision entre un DC-8 des United Airlines et un Constellation de TWA au-dessus de New York.

Le Boeing 727 ayant décroché du ciel en vrille et par le fait même s'étant écrasé à la verticale comme une bombe a causé moins de dégâts que s'il était tombé en entamant une descente. Par bonheur, le point de chute fut un terrain vague et plusieurs croient que ce fut réellement un miracle que l'accident soit circonscrit dans un périmètre si restreint.

Des morceaux du Cessna contenant le corps d'un des pilotes ont été retrouvés dans une rue du quartier résidentiel de San Diego qui fut le point de chute des deux avions impliqués dans le plus terrible accident aérien aux USA.



La Voix de l'Est

VOL. 43 — NO 86

GRANBY, MARDI 26 SEPTEMBRE 1978

Livraison domicile \$1.50 par semaine
Semaine: 25 cents - Samedi: 40 cents

Les jours de la taverne sont dorénavant comptés

Par NORMAN DELISLE
QUEBEC (PC) — La taverne du coin, une institution bien québécoise, disparaîtra d'ici trois ans.

C'est là une des recommandations principales du rapport du groupe de travail sur la Commission de contrôle des permis d'alcool, un rapport rendu public lundi par le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

En rendant public le rapport, le ministre Bédard déclare dans un communiqué que les "modifications suggérées ont pour objectif d'améliorer le fonctionnement de la Commission de contrôle des permis

d'alcool" et qu'elles feront l'objet d'un projet de loi dès cet automne.

Le groupe de travail recommande également que les heures d'ouverture des établissements où la boisson est consommée sur place soient uniformisées de 8h du matin à 3h la nuit suivante. Cette mesure aurait pour effet de reculer de trois heures la fermeture des brasseries, qui est à minuit actuellement.

Modifications

Si elles étaient appliquées intégralement, plusieurs au-

tres recommandations auraient pour effet de modifier sensiblement la vente de l'alcool dans les épiceries, brasseries et bars du Québec.

Ainsi, le comité recommande que:

- les conditions régissant l'émission de permis de bars ou de brasseries soient remplacées par des critères plus objectifs;
- qu'il n'y ait pas de contrôle sur le prix du vin dans les restaurants;
- que l'affichage à l'entrée d'un établissement du montant des droits d'entrée (cover charge) ou des frais minimum

de consommation (minimum charge) soit obligatoire;

- que l'âge minimum de 18 ans pour consommer des boissons alcooliques soit maintenu;

- que tous les permis de vente de boissons alcooliques puissent être exploités les jours fériés et le dimanche;

- que soit désormais permise la vente et la consommation de boissons le Vendredi saint;

- qu'on réexamine le bien-fondé de la loi qui interdit la vente de boisson alcooliques les jours d'un scrutin;

- que soit maintenus les règlements interdisant d'une part l'entrée de clients dans un

établissement après l'heure légale de fermeture, et d'autre part la tolérance de clients à l'intérieur de l'établissement une demi-heure après l'heure de fermeture.

Bédard

Dans ses commentaires, le ministre de la Justice, qui est responsable de la Commission de contrôle des permis d'alcool, M. Marc-André Bédard, a indiqué qu'il entendait consulter les principales associations regroupant les marchands du secteur avant d'agir.

Le ministre entend néanmoins agir "afin qu'un projet de loi puisse être déposé à l'Assemblée nationale dès cet automne".

La consultation sera menée "avec l'objectif d'améliorer le service actuellement offert à la population", estime M. Bédard.

Une première consultation a déjà été menée auprès d'une vingtaine d'organismes par les trois auteurs du rapport rendu public par le ministre.

Ces trois auteurs sont MM. Gérard Bossé, vice-président de la Commission de contrôle des permis d'alcool, Daniel Jacoby, et René Langevin, tous deux sous-ministres adjoints à la Justice.

Ce groupe de travail avait été formé pour étudier de quelle façon les recommandations du rapport Thinel, qui date de 1971, aient été appliquées.

Le rapport Thinel visait à "assurer le contrôle du commerce des boissons alcooliques avec le maximum d'efficacité possible".

tuée tandis qu'il se produisait le contraire pour le reste du pays et surtout l'Ontario;

- plus de 30 pour cent des produits manufacturés au Québec sont vendus au Canada ce qui représente 140.000 emplois;

- 20 pour cent de la production manufacturière québécoise est écoulée en Ontario tandis que l'Ontario n'a vendu que 11.8 pour cent de ses produits manufacturés au Québec.

- le Québec bénéficie davantage de la protection tarifaire canadienne que toute autre province.

- la productivité des manufactures québécoises est de 17 pour cent inférieure à celle de l'Ontario et de 13 pour cent inférieure à la moyenne nationale;

- l'Ontario et les provinces de l'Ouest, en raison du taux de croissance de leurs exportations, comptent moins qu'avant sur le marché québécois alors que le Québec dépend davantage du marché ontarien.

L'étude en retire que le Québec se trouverait dans une position de négociation assez faible après l'indépendance politique puisqu'on lui proposerait une union douanière libérée de certains contingents ou bien on l'excluerait carrément de toute union de ce type.

Après avoir fait le tour des échanges manufacturiers entre les provinces, le document fédéral établit que le choix pour le Québec est le suivant: la séparation totale avec les conséquences économiques qu'elle implique ou le maintien de sa participation à un "fédéralisme renouvelé".

L'étude du Centre d'information sur l'unité canadienne s'appuie sur des données de 1974. On y mentionne que le secteur manufacturier est au cœur de l'économie du pays puisqu'il représente 65 pour cent des biens et services du Québec et 70 pour cent de ceux de l'Ontario.

Le profil de l'activité manufacturière démontre sans nul doute, selon ce document, que le Québec est au moins quatre fois plus dépendant des neuf autres provinces que celles-ci ne le sont du Québec.

Parmi les autres conclusions retenues par cette étude notons:

- le Québec exporte plus vers le Canada qu'il n'en importe de celui-ci et a même bénéficié d'un surplus de \$1 milliard dans ses échanges en 1974;

- de 1967 à 1974, la dépendance québécoise envers les autres provinces s'est accen-

sur les produits de consommation pour diversifier leurs industries.

Cela signifie que les Canadiens anglais paieraient beaucoup moins chers pour leurs chaussures, leurs vêtements et leurs meubles, des produits que leur exporte massivement le Québec actuellement.

Le ministre fédéral a fait valoir que cette thèse détruit l'argument du Parti québécois qui soutient qu'au lendemain de l'indépendance, les provinces anglophones auraient tout avantage à établir une association en raison de l'interdépendance de leur économie.

Quant au document intitulé "Les réalités commerciales au Canada et la question de la souveraineté-association" il note que cette hypothèse est séduisante mais qu'elle ne peut résister à l'analyse.

Interrogé par les journalistes, M. Lalonde a indiqué "qu'il est sur que les provinces vont négocier sur la base de leurs intérêts, si vous prenez la Colombie-Britannique par exemple, elle reçoit peu de produits du Québec et elle opérerait sûrement pour le libre-échange, sans invoquer des mesures de représailles il est certain que la brisure du pays ne serait pas acceptée avec jouissance".

Par DONALD CHARETTE

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a publié hier une analyse qui, en se basant sur la vente de biens manufacturés au pays, tend à démontrer qu'un Québec indépendant serait en bien piètre position pour négocier une association économique avec le reste du Canada.

L'étude présentée par le ministre d'État aux relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, tire la conclusion que le Québec serait le seul perdant dans cette renégociation du lien économique.

Par contre, d'expliquer le document préparé par le Centre d'information sur l'unité canadienne, une composante du groupe Tellier, les neuf provinces anglaises réagiraient après l'indépendance du Québec en rejetant l'association et en laissant entrer massivement les importations de l'étranger.

Sans parler de représailles économiques, le ministre Lalonde a précisé en conférence de presse que le Québec est beaucoup plus dépendant des autres provinces que celles-ci ne le sont du Québec et qu'elles préféreraient laisser tomber leurs protections tarifaires

Le Québec aurait une piètre position pour la négociation

Selon le Centre d'information sur l'unité canadienne

A Granby et Cowansville Des avocats en grève!

GRANBY, (GT) — A Granby et à Cowansville, comme dans la métropole et dans les autres villes de la Rive sud, les avocats de l'Aide juridique sont en grève. Leur arrêt de travail vise à appuyer leurs revendications concernant le renouvellement de leur convention collective. Me Pierre Smith responsable de l'Aide juridique pour la région, est le seul qui ait été autorisé à pénétrer dans son bureau lundi, en tant que directeur.

Quant à Me Jean-Marc Savoie et à Me Pierre Gibeau, leurs bureaux sont déserts. Tout comme le sont, à Cowansville, ceux de Me Pierre Bachand et de Me Claude Hamman.

Rejoint au téléphone, Me Smith a expliqué qu'en l'absence des secrétaires, aucun travail efficace ne peut être fait. Tout au plus peut-il répondre au téléphone, "dépannant" les gens du mieux qu'il peut.



(Photo C-Line Jobin)
Une grève professionnelle! Me Daniel Gird, du bureau de Longueuil de l'Aide juridique, attend les clients éventuels qui se présenteraient au bureau de Granby, pour les informer que les avocats concernés sont en grève.

Causes pendantes

Le directeur du bureau de Granby a cependant indiqué que les causes qui doivent passer devant un juge ces jours-ci ne sont pas abandonnées. Les avocats sont présents en Cour pour éviter que leurs clients ne subissent un préjudice et la cause se déroule comme prévu, à moins qu'elle ne soit remise, compte tenu des circonstances.

Rappelons que parmi les principaux points qui accrochent dans les négociations se retrouvent la clause d'indexation, le droit d'appel sur l'évaluation faite en vue de l'octroi d'une augmentation de salaires et le paiement des jours où des moyens de pression avaient été utilisés le printemps dernier.

La grève qui débutait lundi est pour une durée illimitée. C'est donc dire que nul ne peut en prévoir la fin, mais de l'avis de Me Smith, elle ne saurait s'éterniser.

La météo

Montréal: ensoleillé avec périodes nuageuses et plus doux. Maximum, 16 à 18. Mercredi: ensoleillé et doux.

Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, 14. Mercredi: ensoleillé.

le sourire matinal

Une bague est désolée.

On vient de la mettre à l'index.

IMMOBILIÈRES
Beaudry
REALTIES

Courtiers
42, Principale, Granby.
372-4014

PHARMACIES COMPTES
JEAN COUTU

168, rue PRINCIPALE, Granby — 372-6666

Ouvert tous les jours jusqu'à 22h. exc. sam. et dim. 21h.

Le dossier de la rue Gaspé loin d'être clos.

Travaux reportés seulement

BROMONT (JDB) — Les travaux de reconstruction de la rue Gaspé à Bromont ne seront pas entrepris avant le printemps prochain... sinon plus tard encore. On se souviendra, en effet, que l'été 1978 avait été avancé, à plusieurs reprises, comme date probable du début des travaux, mais maintenant que l'été est passé, le projet retournera sur les tablettes pendant quelques mois encore.

Cependant, ces nouveaux délais imposés à la réalisation des travaux de reconstruction de la rue Gaspé ne signifient nullement que le dossier est clos ou momentanément abandonné. En effet, les négociations se poursuivent

toujours en ce qui concerne l'expropriation des terrains et des propriétés requis pour l'exécution du projet.

M. Ronald Avoine, de la firme d'évaluateurs Metras, Pelletier et Roy de Sherbrooke, qui a été chargée des dossiers d'expropriation, nous a confirmé que les négociations se poursuivaient toujours avec les propriétaires concernés au sujet des indemnités que le ministère des Transports se proposait de leur verser.

Néanmoins, M. Avoine reconnaît que la phase des expropriations est beaucoup plus longue que prévu, les délais initialement fixés étant dépassés depuis longtemps déjà.

M. Avoine souligne que la plupart des personnes frappées d'expropriation, ont eu recours soit à d'autres firmes d'évaluateurs, soit à des cabinets d'avocats, ce qui n'a pas manqué de retarder le déroulement du processus d'expropriation.

Le dossier continue donc d'évoluer, lentement peut-être, mais tout aussi sûrement, et ce contrairement aux rumeurs qui circulaient dernièrement à Bromont, à l'effet que le ministère des Transports avait définitivement abandonné le projet de réaménager la rue Gaspé.

Après quelques mois d'hibernation, on en entendra parler au printemps prochain...



Pour cyclistes seulement

C'est dans ce secteur, de la rue James à la passerelle, que sera prochainement aménagée une piste cyclable à Cowansville, la piste devrait longer la ligne de construction du Centre d'accueil pour personnes âgées que l'on aperçoit à droite, pour se terminer en face du centre commercial, en bordure de la rivière.

Coup d'oeil

Inscription

COWANSVILLE — Les personnes intéressées peuvent encore s'inscrire aux cours suivants: comment communiquer avec ses enfants, jeudi; sculpture sur bois, lundi et mercredi; bricolage et menuiserie I, jour à déterminer, polyvalente Massey-Vanier; travail corporel, mercredi; espagnol IV, jour à déterminer. A moins d'indications contraires, ces cours sont donnés de 19 heures à 22 heures, au Centre de formation des adultes, 199 boulevard Davignon, derrière l'école Saint-Léon.

Services

COWANSVILLE — Le Service d'éducation des adultes de la Commission scolaire Davignon offre, gratuitement, à tous les adultes de son territoire les services suivants: orientation, référence, information scolaire et professionnelle, analyse de dossier équivalence, appui aux autodidactes. Pour tout renseignement, veuillez communiquer au 263-1505.

Partie de cartes

COWANSVILLE — Le Club de la Bonne entente organisera, pour le mercredi 27 septembre, une partie de cartes, à compter de 13 heures 30 au Centre de formation des Adultes, à Cowansville.

Rencontre

COWANSVILLE — Le Carrefour de la Femme aura une rencontre le jeudi 28 septembre, au Centre de formation des adultes, à partir de 13 heures 30. La rencontre portera sur diverses informations concernant la couture, avec la participation d'une représentante de la compagnie Simplicity.

18 personnes arrêtées

Les malfaiteurs ont la vie dure à Cowansville

COWANSVILLE — La Sûreté municipale de Cowansville, qui avait eu la main heureuse depuis quelque temps en éclaircissant plusieurs vols par effraction, avec l'arrestation de six suspects, continue dans la même veine. Au cours des derniers jours, en effet, pas moins de 17 autres dossiers ont pu être classés par l'arrestation de 18 individus, dont 16 mineurs.

Dans une tentative pour mettre fin à une série de vols par effraction, pénurie qui s'était étendue aux maisons privées, aux commerces et aux garages, les policiers se sont montrés particulièrement expéditifs. Certains des prévenus ont déjà comparu en Cour, alors que d'autres attendent le moment de se présenter devant le juge.

Par ailleurs, en fin de semaine, toujours à Cowansville, ce sont sur-

tout les amateurs de drogues qui ont eu la vie

dure. Six arrestations ont eu lieu alors que 15

grammes de haschich ont été saisis.

Des travaux à l'échelle du territoire de Davignon

COWANSVILLE (JdB) — Un nouvel appel d'offres vient d'être lancé par M. Jean Paul Sirois, régisseur de l'équipement à la Commission scolaire Davignon, pour l'exécution de travaux de maçonnerie dans différentes écoles du territoire. La réalisation de ces travaux a déjà fait l'objet, en juillet dernier, d'une demande de soumissions, mais comme celle-ci n'a obtenu aucune réponse, on doit donc s'y reprendre une nouvelle fois.

Il s'agit de remplacer et replacer la brique et les allèges sur les faces sud et est de l'école J.B. Larocque, à Cowansville, de réparer la cheminée de l'école de Frelighsburg, et de

refaire certains joints dans la brique à l'édifice administratif du 112 rue John, à l'école Frère André de Sutton ainsi qu'aux écoles Sainte-Thérèse et Sainte-Rose de Lima à Cowansville.

Ces travaux ne seront pas les seuls à être exécutés en vue de la rentrée 1978-1979, d'autres travaux étant déjà en cours de réalisation ou encore complètement terminés.

C'est ainsi qu'à Frelighsburg, on a procédé à l'aménagement d'une nouvelle réserve d'eau et à la rénovation de tout le sous-sol à des fins de cafétéria et de salle de jeux. A l'école Sainte-Thérèse de Cowansville, on termine l'opération fenestration qui a débuté au cours des années précédentes.

A Adamsville, on poursuit les travaux d'aménagement d'une classe supplémentaire afin d'héberger un groupe d'étudiants qui utilisent, présentement le sous-sol de l'église; les travaux devraient être terminés d'ici une dizaine de jours.

Des toits de protection ont été installés au-dessus des sorties d'urgence aux écoles Curé A. Petit de Cowansville et Saint-François Xavier de Bromont, alors que des contrats viennent d'être octroyés par Davignon pour le recouvrement du toit de l'école Saint-Edouard de Knowlton et de l'école Saint-Léon de Cowansville, mais seulement dans ce cas, pour la section du gymnase.

Les plans préliminaires pour la réfection du toit de l'école Curé A. Petit viennent d'être dressés.

Ce relevé des travaux représente, pour la Commission scolaire Davignon, un déboursé global de \$145,000 soit \$42,000 à l'enveloppe du programme de stimulation économique et \$103,000 à

l'enveloppe caractère physique.

A ce montant, il faut également ajouter une autre tranche de \$172,000 qui servira à entreprendre les travaux de réfection de la toiture à l'école polyvalente Massey-Vanier, travaux qui débutent cette semaine et qui seront conjointement

assurés par le District of Bedford Protestant Regional School Board.

Une rentrée scolaire est, comme on le constate, loin de se limiter à l'aspect académique, elle constitue à plus d'un égard un facteur de stimulation économique pour le milieu, on ne peut guère le nier.

Quelques heures de liberté pour Gagnon

COWANSVILLE — Germain Gagnon, 24 ans, qui s'était évadé vendredi après-midi de la prison commune de Cowansville n'aura joui que d'une liberté éphémère. En effet, même si l'opération 100 déclenchée immédiatement après que sa disparition fut connue n'a pas donné de résultat, il était repris en fin de soirée. Les agents de la Sûreté municipale de Cowansville lui ont en effet mis la main au collet, lors qu'il déambulait tout bonnement sur la rue Principale.

Se plaignant de douleurs au dos, possiblement causées par la chute qu'il fit pour quitter l'enceinte de la prison, il a d'abord été conduit à l'hôpital Brome-Misissquoi-Perkins, après quoi il a été remis entre les mains de la Sûreté du Québec.

On se souviendra qu'au moment de sa disparition, Gagnon avait été transféré de la prison de Sherbrooke à celle de Cowansville après avoir tenté de s'évader du premier endroit. Il doit subir son procès en rapport avec un vol à main armée survenu à Lac Mégantic.

Quadruple meurtre

COLORADO SPRINGS, Colorado (AP) — "Je viens de tuer ma famille", déclara au téléphone une femme aux policiers, puis elle déclina son identité et raccrocha.

Effectivement lorsque les policiers ont pénétré dans la maison, ils ont découvert sur le sol quatre corps: M. Thomas Hibbard, 58 ans, sa fille Deborah, 16 ans et son fils Duane, 12 ans ainsi que celui de la mère, Mme Glaba Hibbard, qui s'était tuée après avoir exécuté sa famille pendant

son sommeil. Mme Hibbard n'a laissé aucune note pour expliquer son geste.

Callaghan un inconnu

LONDRES (AP) — Un jeune Anglais sur cinq est incapable de reconnaître une photo de M. James Callaghan, le premier ministre.

C'est ce que révèle ce lundi un sondage national publié à Londres et portant sur 2,000 personnes âgées de 15 à 21 ans.

EAU POTABLE:

Utiliser sans abus

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE

DU 26 AU 30 SEPTEMBRE
ESCOMPTE

10%

30%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE
EN MAGASIN

Meubles Waterloo **Urniture**

4770, rue FOSTER, 539-2390, WATERLOO

PRIX EXCEPTIONNEL

BATISSES D'ACIER GALVANISE LIQUIDÉE À CAUSE D'ACIER TACHÉ



RONDE



MUR INCLINE



MUR DROIT

(2) 40'x72' avec porte de 18'x12'
REG \$8,463.

SPECIAL \$5,634.ch

(3) 40'x54' avec porte 18'x12'
REG \$10,663,

SPECIAL \$6,985.ch.

(3) 42'x54' avec porte coul 20'x14'
REG \$8,165.

SPECIAL \$5,766.ch.

(4) 30'x42'x9' Haut Conishe porte 16'x8'
REG \$5,642.

SPECIAL \$4,178.ch.

MIRTEC Inc.

123 A 71ème TERRASSE VAUDREUIL

(514) 453-2434



Jean-Pierre Roy

DENTUROLOGISTE

303, St-Jacques
coin St-Antoine

Tél.: 372-1104
rés.: 378-4935

Explosion d'une bonbonne de gaz

Un homme de 34 ans tué instantanément

GRANBY, (GV) — Un homme âgé dans la trentaine a été tué instantanément, samedi avant-midi, lorsqu'une bonbonne de gaz a explosé au moment où il effectuait des travaux de soudure.

Le drame s'est produit dans la cour du 1048 de la rue St-Charles sud, où M. Bert Robitaille, 34 ans, opérait un commerce connu sous la raison sociale de Scrap Metal.

Le corps partiellement déchiqueté de la victime fut par

la suite transporté à la morgue où Me Jacques Guertin devait procéder à l'ouverture de l'enquête du coroner.

Explosion

Même si le coroner Guertin n'a encore rendu aucun verdict en rapport avec ce décès, il semblerait que l'explosion ait été purement accidentelle.

Selon un porte-parole policier, la déflagration serait survenue au moment où M. Robitaille effectuait des travaux coutumiers. Pour ce faire, il utilisait une torche à acétylène.

Sous le choc de l'explosion, le corps de la malheureusement victime a été partiellement déchiqueté tout en étant projeté à bonne distance.

Peu après l'arrivée des policiers, il était transporté à la morgue à bord d'une ambulance. La déflagration ne lui avait laissé aucune chance de survie.

L'enquête des membres de la section des enquêtes criminelles de la Sûreté municipale relativement à cette explosion permet de penser que sa cause aurait été purement accidentelle.

Il reviendra toutefois au coroner Jacques Guertin de déterminer s'il y a lieu d'instituer une enquête publique pour établir les circonstances entourant cette déflagration mortelle. Sa décision sera connue dans les prochains jours.

Coup d'oeil



(Photo: Jeannot Petit)

Le couple toujours présent

L'Association des représentants de commerce de Granby (ARCG) rend hommage chaque année à un couple membre de l'association en lui décernant le titre de "Couple toujours présent". Cette année l'honneur est revenu à M. et Mme Germain Catudal, à qui on a remis une plaque-souvenir. De gauche à droite, M. Jean-Paul Chamberland, président sortant de l'ARCG; Jacqueline et Germain Catudal, ainsi que M. Marcel Verville, président de l'association.



(Photo C-Line Jobin)

Souper régional, le 7 octobre

Le souper régional, qui avait connu tant de succès lors du Festival gastronomique de Granby l'an passé, sera repris cette année. Il se déroulera le samedi, 7 octobre, à compter de 18 heures, à la cafétéria de la polyvalente J.H. Leclerc. Ce sera une occasion unique de déguster des plats québécois et régionaux à prix populaire. Pour toute information à ce sujet, on s'adresse à l'Office du tourisme, à 372-7273. De gauche à droite, M. Gilles Morin, directeur de l'OTG et responsable du souper régional, Me Louis Normandin, président de l'Office du tourisme, M. Paul Labrecque, responsable des relations publiques à l'Office et Soeur Noëlla Rathé, professeur de cuisine professionnelle à J.H. Leclerc. As-tu ton passeport?

Granby au congrès de l'UMQ

GRANBY (par Ginette LAURIN) — A l'exception de M. Jean Leclerc, du quartier no 2, tout le conseil municipal de Granby sera présent, ce soir, à l'ouverture du congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec, qui se tient jusqu'à jeudi, à Montréal.

Chaque conseiller, en fait, s'amène au congrès avec pour mandat de participer à l'atelier de travail qui le concerne, c'est-à-dire qui a un rapport quelconque avec la responsabilité qu'il doit assumer à Granby. A

titre d'exemple, Mlle Yolande Comeau sera présente à l'atelier intitulé: "Aménagement du territoire". M. Louis Cabana à la "Fiscalité". M. Bernard Beaudry probablement à la "Démocratie municipale", etc.

Les enjeux du congrès sont de première importance, semble-t-il, pour l'avenir des municipalités, surtout lorsqu'on remarque la pertinence des thèmes retenus pour les ateliers: décentralisation, fiscalité, aménagement du territoire,

démocratie municipale, relations ouvrières, loisirs et loi 54.

Par ailleurs, on signale que la fiscalité, l'aménagement du territoire, la décentralisation et la démocratie municipale seront au cœur des débats, compte tenu de l'évaluation de ces dossiers et du travail réalisé par divers comités. Plusieurs propositions seront, en outre, soumises à l'attention des délégués.

Il est à noter que c'est le premier magistrat de Montréal, M. Jean Drapeau, qui

prononcera la conférence d'ouverture. D'ailleurs, en dehors de la conférence du ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, les allocutions d'usage seront prononcées par des maires, soit M. Jean Pelletier, maire de Québec et M. Yvon Julien, maire de Boucherville et président du congrès de l'UMQ.

De son côté, le maire Paul-O. Trépanier, de retour mercredi d'un voyage en Europe, présidera l'atelier et la plénière sur la

ménagement du territoire ainsi que l'atelier et la plénière sur la décentralisation.

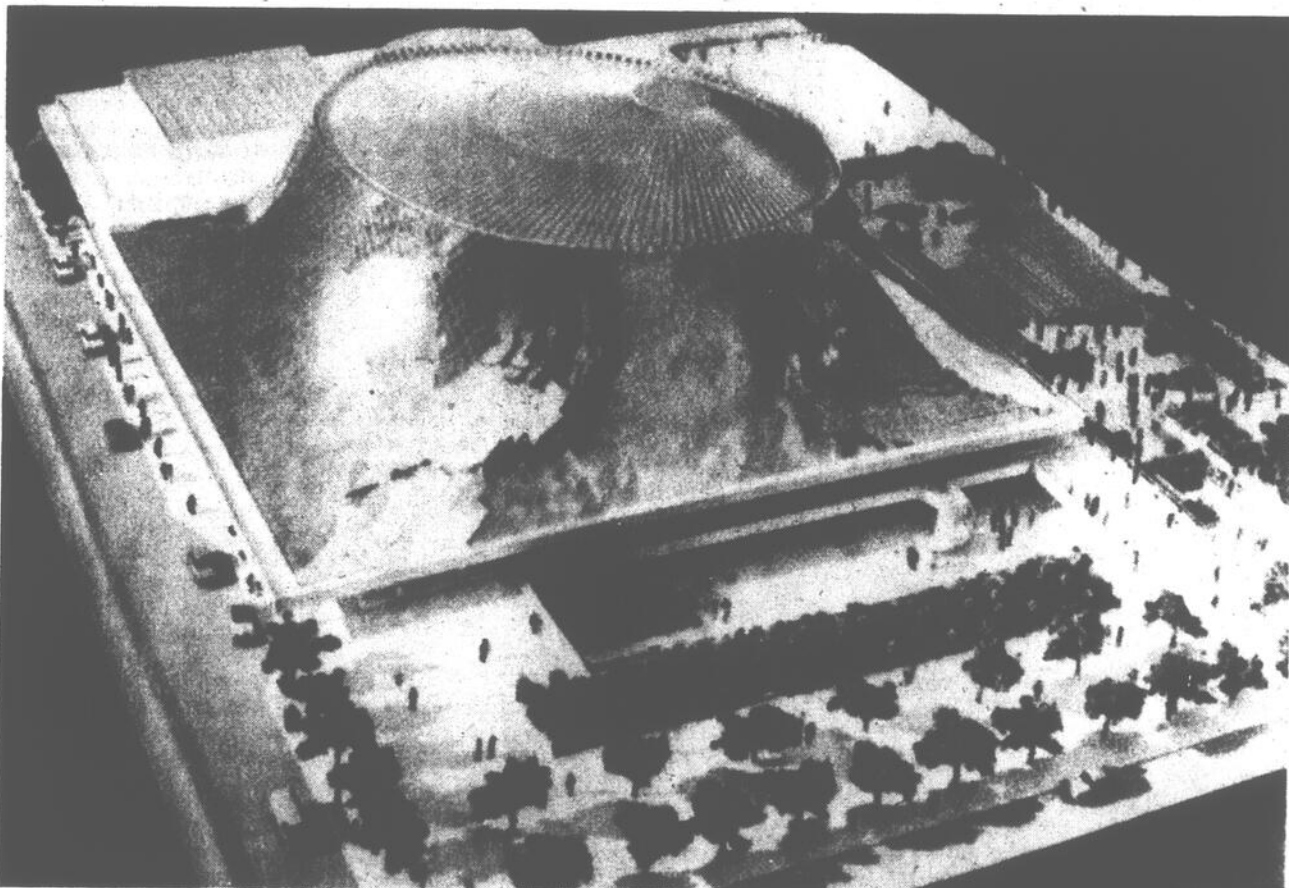
Fourchette granbyenne

Participantes demandées

GRANBY (GT) — Se pourrait-il qu'il n'existe pas de cordons bleus parmi les ménagères de Granby? Ou alors celles-ci sont-elles trop humbles pour faire valoir leurs talents culinaires? Quoi qu'il en soit, le concours la fourchette granbyenne, organisée dans le cadre du Festival gastronomique de Granby, se cherche des participantes.

Mme Gisèle Benoit, responsable de cette organisation qui se déroulera à l'Escale le dimanche, 1er octobre, signale en effet le peu d'intérêt que semble porter la population à participer à l'événement, précisant même que dans le moment, il y a plus de membres sur le jury que de participantes.

Rappelons que quatre mets font l'objet du concours: le pudding aux pommes, le gâteau à la mélasse, la tête fromagée et le sucre à la crème. Parmi des critères qui serviront à juger des mets présentés, Mme Benoit souligne que tout doit être comestible, et qu'on tiendra également compte de l'apparence, du goût, de la valeur nutritive, de la fidélité à la saveur et de la fraîcheur des ingrédients. Toute personne intéressée à participer au concours La fourchette granbyenne peut communiquer avec l'Office du tourisme, à 372-7273.



Hall. La salle de concert, qui coûtera \$34 millions, sera prête à l'automne 1981. L'argent provient des sources suivantes: \$9 millions du gouvernement fédéral, \$5 millions de la ville de Toronto, \$10 millions de la loterie Wintario et \$10 millions d'une campagne de souscription. M. Edward Pickering, président de Massey Hall, a dit que la nouvelle salle allait également servir à des congrès. M. Pickering a souligné que Massey Hall ne servirait pas seulement à une élite, puisqu'il y avait plus de gens abonnés à l'orchestre symphonique de Toronto qu'à l'équipe de hockey Maple Leafs.

Réforme constitutionnelle

Les provinces craignent toujours l'action unilatérale ou fédérale

par JACQUES BOUCHARD

MONTREAL (PC) — Les provinces craignent toujours le processus de la réforme constitutionnelle annoncé unilatéralement par le gouvernement fédéral.

C'est ce qui se dégage de la rencontre des ministres provinciaux de la constitution réunis lundi à Montréal dans le but de faire le point depuis la dernière rencontre qui s'est tenue à Regina en août dernier.

Cette rencontre provinciale se transformera mardi en une réunion fédérale-provinciale alors que MM. les ministres Marc Lalonde, chargé des relations fédérales-provinciales et M. Otto Lang, ministre de la Justice, y prendront part.

Au cours d'une brève conférence de presse, lundi, M. Roy Romanow, de la Saskatchewan, qui agissait comme président de la rencontre a réitéré la position des provinces concernant la

réforme constitutionnelle qui avait fait l'objet d'un consensus à Regina.

Le partage

Dans le communiqué conjoint émis à la fin de la journée les provinces ont notamment souligné encore une fois qu'il importe d'arriver à une entente fédérale-provinciale sur tout changement constitutionnel majeur et qu'il faut résoudre les questions faisant appel au partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et provincial.

"De l'avis de tous les ministres présents, le gouvernement fédéral doit abandonner l'échéancier inflexible qu'il a fixé à la réforme constitutionnelle, de même que la distinction artificielle qu'il fait entre la phase 1 et la phase 2", a affirmé M. Roy Romanow.

Pour sa part le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, a dit espérer avoir une réponse élaborée du gouvernement canadien sur le consensus intervenu entre les provinces à Regina le mois dernier.

Les provinces attendent toujours des réponses concrètes du fédéral à l'égard de plusieurs points qui ont fait l'objet d'un accord et la rencontre avec MM. Lalonde et Lang constitue pour le gouvernement fédéral, "l'occasion voulue de faire connaître sa position sur ces questions importantes".

Les ministres ont aussi discuté de l'ordre du jour de la conférence des premiers ministres à la fin du mois d'octobre et les propositions à ce sujet seront soumises à MM. Lalonde et

Lang. Ils se sont aussi entendus sur une position relative au double emploi des

services gouvernementaux. Sur ces deux sujets rien n'a transpiré.

Cinéma LE PLAZA
CENTRE D'ACHAT PLAZA GRANBY 375-1826

Cinématique 3 films

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

18 ANS Adultes

A PLEINE BOUCHE

DIVERSIONS

L'INITIATION DE CHRISTOPHE

un paradis érotique en couleurs!

Tous les soirs - 7hr00 dimanche 1hr00 et 7hr00

TOUT NOUVEAU!



INSTALLEZ CHEZ VOUS "ECRAN GEANT"

TV 50 POUCE

En montre mardi et mercredi 26 et 27 sept. (seulement)

CASTEL DE L'ESTRIE (Salon Yamaska)

901 Principale Granby

Distribué par les ENTREPRISES L.L. C.P. 404 Haxton Pond

636

GROS LOT

\$100,000.00

minimum dimanche

VENTES TOTALES

\$1,452,207.00

NUMEROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

8	9	17	21	25	30
6 SUR 6	1		\$395,061.20		
5 SUR 6	142		\$883.60		
4 SUR 6	5776		\$60.30		
5 SUR 6 +	2		\$41,823.50		

NO COMPLÉMENTAIRE À L'ORDRE

20

point de vue

L'état des forces

On a beau dire que la multiplication des sondages finit par désintéresser le public, on a beau mettre en doute leur validité ou souligner leurs contradictions, il reste que chaque fois que paraît un de ces miroirs chiffrés inventés par la sociologie moderne, on s'empresse de le scruter et de le commenter, tentant de percer l'avenir, dans le tableau qu'il nous fait du présent.

Le dernier en date, concernant la situation politique québécoise, est celui du *Dimanche-Matin* IQOP, contient de nombreuses données intéressantes. Elles permettront de prolonger d'un centimètre, à la hausse ou à la baisse, les courbes que l'on trace d'un sondage à l'autre, depuis le 15 novembre 1976. Ces courbes, en effet, sont peut-être plus significatives que chacune des réponses, prises solemment, à un moment précis, dans le temps.

Regardons d'un peu plus près une partie seulement du sondage, celle qui exprime le taux de satisfaction des Québécois à l'égard de la société et du gouvernement, ainsi que leur intention de vote, si une élection réelle avait lieu maintenant.

"Diriez-vous que, dans la société québécoise, aujourd'hui, les choses vont très bien, plutôt bien, plutôt mal, ou très mal?" a-t-on demandé aux 721 répondants choisis par l'ordinateur pour parler en notre nom. "Ca va mal", ont répondu ceux-ci, à 53 contre 41. Pour savoir ce qui va mal, il faut fouiller dans les pages qui parlent du casse-tête constitutionnel, où règne la plus grande confusion, plutôt que dans la performance du PQ, dont les Québécois se révèlent passablement satisfaits.

La satisfaction envers le gouvernement Lévesque atteint, en effet, 53,4% alors que l'insatisfaction est à 39,5%. En somme, on est pessimiste devant la société québécoise, mais néanmoins satisfait du gouvernement péquiste. Peut-être faisons-nous, plus qu'avant, la distinction entre bien gouverner à court terme, et bien réformer, à long terme. On appuie le gouvernement quand il administre, mais on le suit beaucoup moins dans les vœux qu'il a sur notre destin collectif. Cela confir-

merait le sens du mandat qu'avait sollicité et obtenu M. Lévesque en 1976: donnons-nous d'abord un bon gouvernement. Notons enfin, à propos de la satisfaction envers le gouvernement Lévesque, qu'après avoir subi une baisse à l'automne dernier, elle a constamment remonté depuis.

Dans les circonstances, on est étonné de voir que l'intention de vote des électeurs ne se porte pas davantage en faveur du PQ. Comment expliquer qu'une majorité satisfaite de son gouvernement voterait néanmoins en faveur du principal parti de l'opposition, en l'occurrence, les libéraux. Dans le sondage de *Dimanche-Matin*, les libéraux devançaient légèrement le PQ par deux points. Cela ne suffit peut-être pas pour porter M. Ryan au pouvoir, compte tenu de la répartition de ses appuis dans les comtés, mais cela indique que lui et son parti partagent, à peu près également, avec les péquistes de M. Lévesque, les faveurs de l'électorat, pris dans son ensemble.

La situation est différente si on isole les francophones, car alors le PQ mène par 38 contre 30. La question qui se pose est de savoir si M. Ryan, qui a ramené au bercail libéral les anglophones qui l'avaient déserté, a fait le plein des votes francophones possibles, et va maintenant plafonner, ou s'il va continuer à gruger dans la clientèle francophone, en particulier celle qui a appuyé le PQ jusqu'à maintenant par défaut plus que par conviction. M. Ryan en tout cas, est loin d'avoir brulé toutes ses cartouches: il est toujours hors de l'Assemblée, et s'est occupé davantage d'organisation que de véritable opposition.

Quand on considère l'évolution de l'intention de vote dans les sondages antérieurs, on a l'impression suivante. Tout se passe comme si, depuis le 15 novembre 1976, M. Lévesque et les péquistes étaient descendus d'un sommet pour évoluer sur un plateau, où les ont rejoint M. Ryan et les libéraux, remontés en flèche des terres basses où ils ont pataugé. Pendant ce temps, M. Biron longue un pénible sentier dans la plaine, d'où il peut à peine suivre l'affrontement qui se prépare.

Claude Bruneau
Le Nouvelliste

Volonté de changement

Les conservateurs se sont assurés le pouvoir en Nouvelle-Ecosse, mettant ainsi fin au règne libéral de huit ans du premier ministre Gerald Regan.

Depuis quatre ans, nous avons assisté à plusieurs renversements politiques au Canada. En décembre 1975, le gouvernement néo-démocrate de M. Barrett était défait par les créditistes, en Colombie britannique; en novembre 1976, le gouvernement libéral de M. Bourassa était écrasé par le Parti québécois de M. Lévesque, et, enfin, en novembre 1977, le gouvernement néo-démocrate de M. Schreyer perdait le pouvoir au Manitoba aux mains des conservateurs de M. Sterling R. Lyon.

Durant la même période, deux autres gouvernements provinciaux parvenaient à se maintenir au pouvoir mais non sans difficulté, soit ceux de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Comment expliquer cette fragilité des gouvernements provinciaux? Le Canada, comme la majorité des pays industrialisés, connaît de sérieuses difficultés économiques depuis quatre ou cinq ans, occasionnées par des taux d'inflation et de chômage très élevés.

Comme les gouvernements au pouvoir n'arrivent pas à juguler ces deux fléaux des temps modernes, la population n'hésite pas à changer de monture lorsque la chance lui en est donnée.

La défaite de M. Regan n'augure rien de bon pour les premiers ministres Hatfield du Nouveau-Brunswick et Blakeney de la Saskatchewan, qui en appelleront au peuple dans quelques semaines, ni pour le premier ministre Trudeau qui, stratégiquement, a repoussé l'échéance jusqu'au printemps prochain.

Le chef du Parti conservateur du Canada, M. Joe Clark, s'est réjoui de la

victoire d'un sixième gouvernement provincial dirigé par les conservateurs. Par ailleurs, il ne faut pas voir là le phénomène simpliste d'une remontée de popularité des conservateurs au détriment des libéraux. Il s'agit plutôt d'une perte de confiance de la population vis-à-vis les gouvernements au pouvoir, peu importe leur allégeance politique. Bien sûr, si cette tendance devait se poursuivre, M. Clark aurait d'excellentes chances de former le prochain gouvernement canadien.

Il faut tenir compte également que plusieurs facteurs locaux, en plus du mauvais climat économique qui prévaut au pays, jouent lors des élections provinciales.

Dans le cas précis de M. Gerald Regan, la question des taux très élevés d'électricité en Nouvelle-Ecosse a pu contribuer dans une large mesure à sa défaite. En somme, il a été victime d'un vote de protestation, facteur qui avait aussi joué considérablement dans la chute de M. Bourassa, en 1976.

Enfin, M. Regan était au pouvoir depuis huit ans, ce qui entraîne nécessairement une certaine usure. La population aime les changements. Il deviendra de plus en plus rare de voir des gouvernements se maintenir au pouvoir durant vingt ans et plus. L'Ontario constitue une exception alors que le Parti conservateur assume le pouvoir dans cette province depuis 35 ans. Par ailleurs, cette performance pourrait s'expliquer par le fait que les conservateurs ontariens changent tout de même régulièrement de chef.

Il serait souhaitable que les chefs de partis politiques se voient confier des mandats limités, tout comme la chose existe aux États-Unis.

Sylvio Saint-Amant
Le Nouvelliste

Saviez-vous que...

-Les vaches, les moutons et les chèvres se nourrissent d'herbe, mais ce sont les bactéries qui leur permettent de digérer la cellulose, donc de libérer les sucres nécessaires à la constitution des réserves d'énergie. C'est dans les panse ou rumen, que se trouvent les bactéries et autres organismes qui décomposent la structure de la cellulose végétale en sucres.

LE MONDE DE LA NATURE - page 29
LAROUSSE (collection "l'Univers en couleurs")

-Le suicide est le meurtre de soi-même. On distingue le "suicide" au sens strict (sanctionné par la mort), la "tentative de suicide" (survie du sujet), la "vériété de suicide" (action ébauchée), l'"idée de suicide" (représentation mentale de l'acte). Vériété ou tentative de suicide ont souvent la même signification que suicide.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE - Larousse
Article "suicide"

La Voix de l'Est

Journal du matin publié par La Voix de l'Est Ltée

136, Principale Granby 372-5433

Président et directeur général Jean-Louis GROULX
Secrétaires et dir. du personnel Lucien DAIGLE
Chef éditorialiste Valère AUDY
Directeur de la rédaction Alain DIONNE
Directeur du tirage Jean-Min LAPLANTE
Directeur-adjoint de la publicité Gilles GAGNON

La Presse Canadienne est seule autorisée à utiliser et diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0579.



Journal fondé en 1935

Quotidien depuis 1945

Les Maoris sont ses Québécois La Nouvelle-Zélande craint une crise semblable à la nôtre

Loins d'être unanimes

AUCKLAND, N.-Z. (PC)-De temps en temps, les journaux de Nouvelle-Zélande publient des nouvelles et des documentaires sur le séparatisme au Canada, mais jusqu'à maintenant, il y avait eu peu d'articles éditoriaux sur le sujet.

Cependant les journaux commencent maintenant à discuter de la situation canadienne dans le contexte de son influence sur les affaires du Commonwealth.

Il n'y a pas, en Nouvelle-Zélande, de mouvement séparatiste comparable au séparatisme québécois. La situation qui s'en rapproche le plus est celle des Maoris, ces Polynésiens à peau brune qui sont arrivés en Nouvelle-Zélande quelques siècles avant les premiers Européens.

Les Maoris sont aujourd'hui au nombre de 275,000 sur une population de 3,150,000 et ils se reproduisent plus rapidement que les Blancs. Il y a de nombreuses années que les Maoris sont légalement les égaux des Blancs. En général, les Maoris vivent côte à côte avec la population blanche, sans problème. Il y a eu tellement de mariages mixtes qu'il reste relativement peu de purs Maoris en Nouvelle-Zélande.

Cependant, certains groupes maoris soutiennent que ceux de leur race sont dans une situation de minorité sous-privilégiée, dans ce qui était autrefois leur propre pays. Ces groupes expriment leurs griefs ouvertement, et se plaignent en particulier de ce qu'on leur a enlevé presque tous leurs territoires. Les Maoris protestataires projettent de présenter leurs griefs aux Nations unies.

Comme Québec

Ce qui porte à établir des parallèles avec la situation des Canadiens fran-

çais, c'est le fait que les Maoris luttent de plus en plus pour conserver leur culture, leurs traditions et leur langue, et refusent de s'assimiler aux Néo-Zélandais.

Cependant, les revendications des Maoris, jusqu'à maintenant, n'ont pas accompli beaucoup de progrès. Lors d'une récente assemblée de mouvements protestataires, une proposition visant à former un parti politique maori distinct a été rejetée. Pour le moment, en effet, même ceux qui revendiquent une identité séparée pour les Maoris ont décidé d'œuvrer à l'intérieur de la structure politique déjà en place.

Néanmoins, la situation au Canada attire de plus en plus l'attention en Nouvelle-Zélande, et certains analystes y voient un exemple de ce qui pourrait survenir dans ce pays si la désaffection des Maoris continuait d'augmenter.

Un éditorial récent, dans le *New Zealand Herald*, reflétait une opinion transpacifique vis-à-vis de la politique canadienne.

"La lutte en cours au Canada entre ceux qui appellent et ceux qui rejettent la séparation du Québec a atteint un nouveau plateau, la semaine dernière, disait l'éditorial. Le gouvernement canadien a publié des propositions de réforme constitutionnelle, destinées à combattre les séparatistes.

"Le premier ministre du Québec, M. Lévesque, qui projette de tenir un référendum dans sa province sur la question de l'indépendance vis-à-vis du reste du Canada, a rejeté les propositions comme étant des 'ajustements cosmétiques'. On peut comprendre son irritation à la lumière non seulement de sa philosophie séparatiste, mais également des récents sondages d'opinion qui indiquaient une baisse de popularité pour son gouvernement".

L'indépendance pour mettre fin à la violence en Ulster?

BELFAST (Reuter) -Une idée fait peu à peu son chemin parmi certains hommes politiques en Irlande du nord. Pour qu'il ne passe pas à côté de la solution au conflit sectaire nord-irlandais dans l'octroi d'une véritable indépendance qui tiendrait la province à l'écart aussi bien de la Grande-Bretagne que de la République irlandaise.

Nation souveraine d'un million et demi d'habitants-deux-tiers de protestants et un tiers de catholiques-l'Irlande du nord aurait sa propre armée non sectaire qui remplacerait les 13,000 soldats britanniques qui sont aujourd'hui dans l'Ulster. Elle pourrait aussi devenir le dixième membre de la Communauté économique européenne CEE, ce qui la sauvegarderait des ingérences extérieures.

Quelques-uns pensent que c'est un projet perdu d'avance. Mais, dans le désert politique que constitue maintenant l'Irlande du nord, sans que disparaisse la perspective d'une interminable guerre civile, l'idée de l'indépendance est reçue de plus en plus favorablement dans des milieux influents qui s'efforcent de bâtir de nouvelles théories.

Entité viable

L'un des chefs de file protestants, M. George Allport, qui est vice-président de l'Association de l'Indépendance de l'Ulster, estime que l'indépendance pourrait finalement résoudre le problème de la violence toujours renouvelée. Son idée est que les provisoires de l'Armée républicaine irlandaise IRA, en lutte contre l'armée britannique, ne pourraient plus lancer la même guerre contre la population de l'Ulster.

Mais, pour aussi séduisant que soit le projet d'une indépendance chez les

meilleurs raisonneurs, il lui reste encore à s'établir sur des bases populaires. En ce qui la concerne, la Grande-Bretagne pourrait trouver dans l'indépendance un moyen de se retirer honorablement du guépier nord-irlandais. Le départ des troupes britanniques ne pourrait cependant se faire que s'il était approuvé par la majorité des Nord-irlandais.

Au plan économique, un Ulster indépendant paraît une entité viable. Après tout, le Luxembourg est encore bien plus petit.

Les partisans de l'indépendance tournent leurs regards vers le sud, où ils constatent que la République irlandaise a le taux d'expansion économique le plus accéléré de la communauté et qu'elle attire des investissements extérieurs considérables.

La grande question

En 1974, par exemple, les exportations nord-irlandaises s'élevaient à un milliard et demi de livres sterling, soit 900 livres par habitant presque deux fois plus qu'en Grande-Bretagne. Mais, pour l'heure, l'économie nord-irlandaise est pratiquement liée à celle de la Grande-Bretagne. Le taux de chômage est aussi de 10 pour cent.

Ceux qui prôchent l'indépendance disent qu'il ne manquerait pas de bonnes volontés économiques et politiques - particulièrement de la CEE et sans doute aussi des États-Unis - pour œuvrer au succès de l'indépendance nord-irlandaise.

Mais, la grande question qui se pose pour l'Irlande du nord est de savoir si l'IRA - qui tente actuellement de se remettre sur pied après la série de coups que lui a infligés l'armée britannique - sera en mesure de lancer un nouvel assaut?

"M. Lévesque dit qu'il est en faveur non pas de l'indépendance totale, mais d'un moyen terme de souveraineté politique, accompagnée d'une association économique avec le reste du Canada. Le premier ministre canadien, M. Trudeau, et les autres premiers ministres provinciaux, ont rejeté toute forme d'association économique si le Québec quitte la fédération. Les Canadiens français sont loin d'être unanimes sur la question de l'indépendance, surtout si les liens économiques ne peuvent être garantis.

"Une des difficultés auxquelles doit faire face M. Trudeau - pour qui les élections sont sûrement imminentes - c'est le tort que ces efforts pour aider le Québec ont peut-être fait dans le reste du pays. Un grand nombre de Canadiens de langue anglaise ne voient pas d'un bon œil les changements linguistiques et autres imposés pour le bénéfice des francophones, et M. Trudeau pourrait en subir les conséquences.

"A moins qu'on persuade le Québec de demeurer dans la confédération, cependant, le Canada pourrait être divisé comme nation. Il est difficile de dire si les neuf autres provinces pourraient survivre comme une entité; le colosse dussit à toujours exercé un attrait magnétique sur les Canadiens, ce qui fait qu'il est difficile de maintenir une perspective est-ouest essentielle à l'unité du pays.

"Reste à savoir comment les Canadiens français jaugeraient les difficultés économiques probables de la séparation en regard de la satisfaction émotionnelle d'être leurs propres maîtres; eux seuls peuvent répondre à cela."

L'IRA

Les documents saisis chez les terroristes, ainsi que les renseignements obtenus en Irlande du nord et à Dublin, montrent cependant que l'IRA réorganise sa lutte. Elle abandonne la structure classique de la brigade et du bataillon au profit de petites unités de spécialistes opérant indépendamment les unes des autres.

L'IRA a aussi montré qu'elle pouvait encore frapper quand elle a détruit une vingtaine d'autobus dans un dépôt de Belfast. C'est également elle qui serait à l'origine d'attentats perpétrés contre les bases militaires britanniques en Allemagne fédérale.

La majorité des Britanniques et des Irlandais du nord tendent à considérer qu'un retrait des troupes britanniques déclencherait une horrible guerre civile - un "nouveau Beyrouth" - dont la Grande-Bretagne devrait alors assumer la responsabilité.

D'autres pensent, toutefois, que c'est la présence militaire britannique - symbolisant l'autorité de Londres - qui fait se perpétuer le conflit nord-irlandais. Malgré tout, l'atmosphère est moins lourde depuis un an à Belfast. Cet été, pour la première fois depuis des années, l'armée a retiré des points de contrôle, ce qui facilite la circulation.

Quatre constitutions en 21 ans Bilan politique et économique peu encourageant au Ghana

ACCRA (Reuter) - "Nous sommes un peuple progressiste... Nous avons déjà élaboré quatre constitutions en 21 ans, mais nous cherchons toujours la formule magique", déclare un avocat d'Accra, pour résumer la situation de son pays.

Les Ghanéens n'ont perdu ni leur humour, ni leur heureux caractère, en dépit de problèmes contestants dont ils ne savent jamais bien comment ils vont trouver la solution. Incontestablement les temps sont durs pour eux, et la corruption et les pénuries finissent par leur faire douter d'eux-mêmes.

Au moment où le pays fête le 21ème anniversaire de son indépendance, le bilan politique et économique est peu encourageant. Le Ghana n'est plus cet Etat de l'Afrique occidentale qui battait la mesure pour le reste de l'Afrique noire aux premiers jours de son indépendance. Le pays qui avait joué autrefois un rôle très en vue sur la scène internationale a perdu sa confiance et est à deux doigts de la banqueroute.

Au moins, les Ghanéens repartent-ils aujourd'hui - après un long embarras - de la politique des partis. Les militaires ont promis de remettre le pouvoir aux civils en juillet prochain, et le pays passe par une phase de transition. Le nouveau conseil militaire du général Fred

Akuffo (au pouvoir depuis juillet dernier) a levé les restrictions sur la presse. Le débat est très animé sur toutes les erreurs gouvernementales du passé et sur la meilleure forme de gouvernement pour l'avenir.

Ce qui est certain, c'est que les civils qui prendront les rênes du pays en juillet 1979 vont avoir une tâche redoutable. Malgré ses ressources en cacao, en bois et en minéraux, le Ghana a épuisé ses réserves en devises extérieures. On évalue à plus 160 pour cent le taux annuel d'inflation, et, au cours des derniers mois, la monnaie ghanéenne le Cedi a été dévaluée par étapes jusqu'à 140 pour cent. Les pénuries se font sentir dans pratiquement tous les secteurs. Pendant quelques jours cette année, le pays avait même manqué d'essence.

Les prix alimentaires sont montés en flèche. Un travailleur manuel gagnant 4.56 cedis par jour, paye son pain 2 cedis.

Le manque de pièces de rechange paralyse les transports publics. Le téléphone fonctionne quand il le veut bien et certaines sociétés et agences gouvernementales ont établi leurs propres systèmes de communication par radio. "C'est tout l'ensemble de l'infrastructure nationale qui s'est affaibli", déclare un administrateur régional.

La situation est beaucoup aggravée par la corruption, le stockage exagéré et la contrebande. Les habitants d'Accra ne parlent que d'expéditions de cacao "perdues", d'abus des licences d'importation et de bénéfices réalisés sur la pénurie.

Des stocks considérables de cacao sont partis en contre-bande vers la Côte d'Ivoire et le Togo au cours de l'année écoulée, faisant perdre au pays des devises extérieures très précieuses. Selon les responsables, jusqu'à 35,000 tonnes de cacao auraient été sorties illégalement du pays.

"Pour la majorité des Ghanéens, la seule bonne nouvelle de cette année a été la chute du général Ignatius Acheampong et l'espoir que son successeur allait commencer à remettre un peu d'ordre dans le pays", dit un résident de longue date au Ghana.

Le général Acheampong, qui avait renversé en 1972 le gouvernement librement élu du premier ministre Kofi Buia et mis en place un conseil militaire suprême à la tête du pays, se voit maintenant accusé d'avoir réuni tous les pouvoirs dans ses mains et d'avoir gouverné le Ghana comme un "one-man show".

Beaucoup à Accra se demandent comment il a pu rester si longtemps au pouvoir.

Le Foyer Sainte-Croix: preuve du besoin de décentralisation du MAS

Par Geneviève MILLOT

MARIEVILLE — L'un des thèmes principaux au congrès de l'Association des centres d'accueil du Québec était la décentralisation du réseau des Affaires sociales et la transformation que cela implique dans l'organigramme de fonctionnement du ministère des Affaires sociales.

En gros, ces problèmes ne semblent pas, à priori, toucher plus particulièrement notre région ni ses diverses institutions; cependant, si on croit cela il semble bien que l'on soit dans une profonde erreur et le cas du Foyer Sainte-Croix, à Marieville, en serait l'une des preuves les plus flagrantes.

Et M. Paul-André Dorval, directeur général du Centre d'accueil de Rouville dont le Foyer Sainte-Croix n'est que l'une des deux maisons Val Joli, à Saint-Césaire, en étant l'autre) explique ainsi la situation.

"Au sein du MAS il y a deux branches essentielles, l'une s'occupant des services de Santé, l'autre, des services sociaux. Tout ce qui est soins hospitaliers (et l'hébergement des cas chroniques fait partie des soins hospitaliers) dépend et reçoit son budget de la première branche, tout ce qui est hébergement simple, de la seconde.

"C'est aussi la première branche qui octroie les per-

mis pour les services hospitaliers, donc c'est cette branche du ministère qui peut et doit délivrer (s'il est accordé) un permis au foyer Sainte-Croix pour que soient reconnues officiellement l'existence des 100 lits pour malades chroniques maintenus officiellement.

"C'est la seconde branche du ministère qui octroie au Foyer Sainte-Croix son budget de fonctionnement annuel et qui supervise son bon fonctionnement. Cependant les services Sociaux ne peuvent ni reconnaître l'existence de 100 lits pour malades chroniques, ni financer éternellement des services qui dépendent de la Santé..."

Et, au sein du ministère il semble bien difficile de scinder un budget dont la comptabilisation, "sur le tas", soit au sein même du Centre d'accueil de Rouville, est nettement séparée.

"La personne avant toute chose..."

Or, un fait est là: le Foyer Sainte-Croix héberge et soigne depuis plusieurs années déjà bon an, mal an, quelque cent personnes âgées atteintes de maladies chroniques ou en phase terminale. L'équipement et l'aménagement de la bâtisse (tout autant que les rénovations qui ont été faites et sont encore en train d'être exécutées) sont en fonction des besoins d'une telle clientèle.

Le personnel est spécialisé tant sur le plan nursing que sur celui du personnel de soutien et des cours permettant à chacun de fonctionner adéquatement avec ce genre de patients sont périodiquement organisés, complétant et maintenant à un haut niveau la compétence de ceux qui approchent des pensionnaires.

Ayant fait sienne la formule de l'assurance automobile du Québec, "la personne avant toute chose", le directeur général du Centre d'accueil de Rouville veut que chacun, à tous les niveaux, considère en premier, le bien-être des personnes hébergées à Marieville. Il semble y parvenir et ça, à un coût moindre là que dans un hôpital général, même si son budget (accepté mais sur lequel on lui demande de bien vouloir apporter des correctifs pour l'an prochain) dépasse de \$510,988 celui d'un centre d'hébergement ordinaire.

Cent alités, 128 valides, telle est la population du Foyer Sainte-Croix présentement; 228 personnes valides permettraient de résorber la dépense excessive de \$510,988. Mais où loger ou transférer les 100 alités?

Des hypothèses à long terme

Déjà, à l'hôpital du Haut Richelieu, de Saint-Jean, où un certain nombre de lits est réservé aux malades chroniques, il y a un surplus de clientèle (en fait presque le dou-

ble de ce que le service peut admettre). Une hypothèse a été émise d'une construction possible, en 1985, d'un hôpital spécialisé pour malades chroniques au coût de plus ou moins \$15,000,000 dont le coût d'opération serait de l'ordre de \$4 ou \$5,000,000 par an.

En attendant, que doit-on faire de la clientèle existante? Il semble indispensable de poursuivre les opérations à Marieville et à Saint-Jean pour desservir le bassin où ces deux institutions ont leurs racines. Mis pour ce faire le Foyer Sainte-Croix a besoin d'un permis d'opération que la branche de la Santé du ministère des Affaires sociales peut seul dispenser.

Pour cela il faudrait que la branche des Affaires sociales se désaisisse d'une partie de ses responsabilités, et accorde à la Santé un droit de regard sur une partie des opérations du Centre...

Pour le profane cela semble un cercle vicieux qu'un peu de réflexion devrait briser. Administrativement le problème semble insoluble jusqu'à un complet réaménagement de l'organigramme du ministère.

En attendant, il y a cent lits qui, sans être clandestins, sont officiels. Les malades, eux, sont cependant bien réels.

"La personne avant toute chose..."

Le PQ-Johnson met au point un plan d'action pour l'automne

WINDSOR — Le Parti québécois du comté de Johnson axera principalement ses efforts sur le secteur de l'organisation cet automne et l'un des principaux éléments sera une campagne d'adhésion et de

renouvellement de cartes de membres.

L'objectif de cette campagne qui aura lieu en novembre est de 10 membres en règle par bureau de scrutin. Elle prendra fin le 15 novembre, date du deu-

xième anniversaire de l'accession au pouvoir du Parti québécois.

Par ailleurs, le Parti québécois mettra tout en oeuvre afin de collaborer le plus efficacement possible avec l'Union nationale et le

président d'élection de façon à ce que le prochain recensement électoral, qui aura lieu du 2 au 5 octobre, permette d'inscrire sur les listes électorales toutes les personnes qui peuvent et doivent y avoir leur nom.

Nominations

Par ailleurs, le PQ-Johnson possède un nouveau trésorier en la personne de M. Pierre A. Caza. Il succède à M. Luc Massé qui a dû abandonner en raison d'un surplus de travail et d'un retour aux études.

Le comité de formation politique a aussi un nouveau responsable, soit M. Pierre Dion qui remplace M. Robert Matteau. Ce comité a pour objectif de former des animateurs politiques qui agiront à titre de personnes ressources lors des réunions et des assemblées de cuisine. De plus, le comité participera à la campagne d'identité nationale qui aura lieu en novembre.

Enfin, le PQ-Johnson se dotera d'un deuxième local prochainement cette fois à Acton Vale lequel viendra s'ajouter au bureau permanent du parti situé à Windsor.



Le Parti québécois du comté de Johnson a défini son plan d'action pour l'automne lors de la dernière réunion de l'exécutif élargi. En outre quelques nominations ont été faites à cette occasion. Dans l'ordre habituel: MM. André Arpin, responsable du comité de l'organisation; Pierre Dion, nouveau responsable du comité de formation politique; Claude Boucher, président de l'exécutif; Jean-Marie Paré, chef de section à Acton Vale et Pierre A. Caza, nouveau trésorier.

Le dossier du ruisseau St-Louis

Marieville attend l'engagement formel du ministre Marcel Léger

Par Geneviève MILLOT

MARIEVILLE — Le maire de Marieville, M. Paul-Yvon Hamel a profité du passage du ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, à Richelieu, l'autre semaine, pour lui demander s'il aura une réponse positive à une missive datant de quelques jours alors. Il semble bien que oui, dans un avenir plus ou moins rapproché selon les disponibilités et les programmes-conjoints fédéraux-provinciaux sur l'épuration des eaux.

C'est vague et rassurant comme réponse, cela engage le ministre sans le mettre dans un carcan quant à l'exécution d'une promesse dont l'énoncé par écrit est attendu avec une certaine impatience par le conseil municipal de la ville ou le ruisseau Saint-Louis persiste à être une nuisance publique.

A quand la réponse?

Non seulement le maire de Marieville, M. Paul-Yvon Hamel, est-il agressif, mais encore démontre-t-il, Un certain sens de l'humour que d'autres qualifieront d'humour à froid!

Chacun sait, à Marieville, que le ruisseau Saint-Louis, ce cours d'eau traversant la ville de part en part, est un véritable égout à ciel ouvert. Et les visiteurs l'apprennent, eux, lorsqu'ils viennent à Marieville, l'été, par temps chaud et sec... leur nez plus que leurs yeux leur dénoncent la présence du Ruisseau.

Depuis longtemps déjà la municipalité demande à Québec de l'autoriser ou de l'aider à remédier à cette si-

tuation. Plusieurs solutions ont été mises de l'avant par l'administration municipale, puis abandonnée à cause du coût trop élevé de l'opération et le refus de Québec de participer à un financement des travaux.

L'affaire en est là. Mais le maire ne manque pas une occasion de rappeler en haut-lieu que Marieville est sur la carte du Québec et ce fut le cas le 12 septembre lorsqu'il répliqua à une annonce de programme d'assainissement mis à la disposition des municipalités et leur promettant une somme de \$144,000,000 rien que pour les eaux.

Ecrivain sur le champ à M. Marcel Léger, ministre délégué à l'Environnement M. Hamel dit :

"Considérant que votre ministère possède déjà un volumineux dossier sur ce cours d'eau et des matières qui l'alimentent, en plus de vous avoir sensibilisé dans une de mes lettres (le maire écrit beaucoup à Québec...) que je vous adressais le 21 novembre 1977, vous me permettrez de tendre la main pour vous soutenir l'argent nécessaire pour corriger une bonne fois le problème de pollution qui subsiste là."

Et il insiste sur l'action homogène du conseil municipal dans ce dossier en affirmant :

"La détermination du conseil municipal à résoudre ce problème est des plus vives et c'est pourquoi je n'hésite nullement à vous presser de reconsidérer notre demande d'aide financière, sachant que ma municipalité est aussi touchée que celles dont vous faisiez état dans votre annonce d'aide financière."

Le maire Hamel est lassé de faire des études sur un sujet trop connu, hélas! des riverains du ruisseau Saint-Louis. Il juge, et il insiste sur ce auprès du ministre Léger, qu'il est temps, maintenant de passer aux actes. Pour cela il affirme que la coopération du conseil est toute acquise aux services de la Protection de l'environnement.

Ce qu'on ne savait pas, à ce stade de l'échange épistolaire, c'est si la coopération du ministre et tout aussi acquise à la ville de Marieville! Il semble que ce soit le cas et on en attend la preuve.

A Rougemont, il n'y a pas que des pommes!!!

ROUGEMONT — Si la cueillette des pommes représente une période particulièrement active pour les pomiculteurs de la région de Rougemont, les policiers, eux chômeurs pas depuis quelques semaines.

Non seulement l'arrivée d'une main-d'oeuvre saisonnière augmente-t-elle la circulation, mais une recrudescence des vols par effraction a été signalée dans la région.

Ainsi, les agents de la Sûreté du Québec, détachement de Marieville, enquêtent actuellement sur une série d'incidents semblables, comme c'est d'ailleurs le cas à peu près à chaque année. Des cueilleurs qui ont encore de l'énergie à revendre à la suite de leur journée dans les vergers, ou d'autres individus pour qui la cueillette des pommes constitue une façon trop épuisante de gagner sa vie optent plutôt pour le gain facile. Plusieurs vols dans des maisons privées et des résidences secondaires, aussi bien que sur des terrains de camping ont ainsi été rapportés.

Des enquêtes se poursuivent dans chaque cas et les policiers portent une attention particulière au secteur de Rougemont, pouvant faire appel, au besoin, à l'escouade d'urgence de la Sûreté du Québec.

Cinemas
LES GALERIES DE GRANBY
40-74 EVANGELINE 378-4623

Le plus récent KUNG FU

"LE DERNIER COMBAT"
CINEMA 1

Un duel à mort!

"5 GACHETTES D'OR"
14 ANS

METRO-GOLDWYN-MAYER presents

MARK HAMILL
ANNIE POTTS

Corvette Summer
VERSION ANGLAISE
14 YEARS

CINEMA 2

Louis De Funes
Annie Girardot

"LA ZIZANIE"
CINEMA 3

Jean-Paul Belmondo

"L'ALPAGUEUR"
POUR TOUS

FESTIVAL GASTRONOMIQUE DE GRANBY

du 30 SEPTEMBRE au 8 OCTOBRE 1978

DEGUSTATIONS VINS & FROMAGES
Club de Golf Granby St-Paul / SAMEDI 30 SEPT.

FOURCHETTE GRANBYENNE
Escale / DIMANCHE 1 OCT.

SEMAINE DES RESTAURATEURS

SOUPER RÉGIONAL
Polyvalente J.H. LECLERC / SAMEDI 7 OCT.

DINER GASTRONOMIQUE
Castel de l'ESTRIE / DIMANCHE 8 OCT.

PASSEPORT

AS-TU TON PASSEPORT?

PASSEPORT DISPONIBLE GRATUITEMENT

- BANQUE
- CAISSE POPULAIRE
- RESTAURANTS et HOTELS PARTICIPANTS
- OFFICE DU TOURISME

BILLETS EN VENTE
OFFICE DU TOURISME
650 PRINCIPALE GRANBY
372-7273

Encore une fois...

L'Union nationale en pleine relance

QUEBEC (PC) — Les députés de l'Union nationale de même que les candidats UN malheureux aux dernières élections provinciales ont réaffirmé, en fin de semaine, leur confiance pleine et entière en leur chef, M. Rodrigue Biron.

Dans le but de favoriser une relance de l'Union nationale, le caucus a adopté les sept priorités suivantes:

1-en matière constitutionnelle, retour à la notion Québec d'abord des Dupes et Johnson;

2-retour intégral au programme de la dernière campagne électorale réclamant notamment plus de pouvoirs pour les provinces;

3-lancement, avant les fêtes, de deux documents de travail, le premier définissant plus clairement la position constitutionnelle de l'UN et l'autre précisant davantage les choix économiques du parti;

4-tenu d'un congrès d'orientation dès le début de 1979;

5-intensification du travail comté par comté; 6-intensification des efforts d'éducation et d'animation au sein des effectifs de 35,000 membres afin d'inciter ces derniers à devenir actionnaires et co-propriétaires de leur parti, tant au niveau idéologique que financier, et ce dans le cadre de la nouvelle loi du financement des partis politiques; 7-la mise sur pied, au sein du parti, d'un service permanent de communications internes et externes.

Selon le directeur général de l'UN, M. André Bellerose, "grâce à ces sept priorités, l'Union nationale pourra mieux s'afficher comme alternative valable et au Parti québécois de René Lévesque, insécure pour la plupart des Québécois, et au Parti libéral de Claude Ryan qui, à deux ans des prochaines élections générales, a déjà atteint son maximum et dans lequel le Québécois francophone moyen ne se retrouve pas, comme l'a démontré le récent sondage de l'IQOP".

Il y a 10 ans mourait Johnson

QUEBEC (PC) — Il y a 10 ans mardi, le premier ministre québécois Daniel Johnson, 53 ans, succombait à une crise cardiaque à l'inauguration d'un barrage hydro-électrique.

On se demande encore aujourd'hui s'il était séparatiste.

Le politologue Herbert Quinn, de l'université Concordia, a déclaré à ce sujet: "C'était une personne très complexe et il est très difficile de savoir quelles étaient ses véritables idées".

Dans son livre intitulé "Egalité ou indépendance", M. Johnson lui-même a indiqué ses préférences pour la confédération, mais il a précisé qu'il n'y aurait pas de choix si les Canadiens français ne pouvaient pas obtenir l'égalité dans le système fédéral.

Si la sécession, a-t-il écrit, devenait la seule façon pour les Canadiens français de demeurer eux-mêmes, de demeurer français, ce serait non seulement leur droit, mais aussi leur devoir d'être séparatistes.

Ses fils

Les deux fils de Daniel Johnson semblent symboliser l'ambivalence de leur père.

Pierre-Marc, 32 ans, a opté pour l'indépendance et il est ministre du Travail dans le gouvernement du Parti québécois.

Daniel, fils, 33 ans, est un fédéraliste, secrétaire de Power Corp.

Selon Pierre-Marc, "en écrivant ce livre, il a donné la légitimité à cette option (l'indépendance), mais sans l'endorser".

"Sur le plan personnel, il croyait

qu'une (future) génération de Québécois pourrait faire ce choix."

Pierre-Marc a souligné que son père "était profondément attaché aux Canadiens, comme je le suis, mais... il en avait contre un gouvernement central à Ottawa".

Pour Daniel, fils, "l'objectif était l'égalité", un idéal que le PQ a rejeté en décidant de promouvoir l'indépendance du Québec.

Il a signalé l'amitié qui existait entre son père et l'ancien premier ministre ontarien John Robarts, aujourd'hui coprésident de la Commission d'enquête sur l'unité canadienne.

"Il voulait exactement, a dit M. Robarts, ce que Jean Lesage voulait, ce que les politiciens du Québec ont voulu depuis 1867 ou même avant; ce qu'ils croyaient être leur place légitime dans l'ensemble du Canada."

J.-J. Bertrand

Selon le politologue Quinn, Johnson n'était pas aussi fédéraliste que son successeur, M. Jean-Jacques Bertrand.

"Mais je crois que personne ne peut répondre à cette question, à savoir si Johnson aurait fait un pas de plus en direction de l'indépendance."

"Certains soutiennent qu'il croyait réellement que l'indépendance était la meilleure solution pour le Québec, mais que les Québécois n'étaient pas prêts."

"L'autre point de vue est qu'il s'en servait (de l'indépendance) comme argument de négociation, comme menace. Personne ne sait quelles étaient ses convictions personnelles."

Le MNQ félicite les leaders de l'Etat du Jura

MONTREAL (PC) — Le Mouvement national des Québécois a transmis ses félicitations, dimanche, aux leaders jurassiens à la suite du oui massif lors du référendum qui s'est déroulé dans le Jura, en Suisse, plus tôt dans la journée.

Dans un message au Rassemblement de Jurassiens, M. Claude Rochon déclare: "Le Mouvement national des Québécois ne sent plus ce soir les milliers de kilomètres qui le séparent de ses frères francophones du Jura suisse. Il vibre avec eux, il communique à cette grande joie qui est la leur en cette journée où l'histoire et la géographie se sont inclinées devant le droit du peuple à disposer de lui-même et où toute la Suisse a dit oui au nouvel Etat du Jura. C'est la récompense d'années et d'années d'efforts de votre part."

"Jurassiens et les Québécois, au seuil de leur propre autodétermination, ne manqueront pas de tirer de très utiles leçons, à commencer par une leçon de courage et de foi en eux-mêmes. La chaleur de nos rencontres du printemps dernier, à Québec, dans le cadre de la quatrième conférence des communautés ethniques de langue française, laisse beaucoup espérer des relations privilégiées qui se développent entre nous. Soyez assurés que le Mouvement national des Québécois sera présent, vendredi, à la fête du peuple jurassien, à Tolémont, et sachez que nous nous préparons déjà à participer en grand nombre, l'an prochain, chez-vous, à la cinquième conférence."

"Bravo au Rassemblement des Jurassiens et vive le nouveau Canton du Jura".

Des promesses électorales!

Nouveaux espoirs pour le nord du Nouveau-Brunswick

PETIT ROCHER, N.-B. (PC) — Le premier ministre Richard Hatfield et le chef de l'opposition libérale, M. Joe Daigle, ont visité le nord de la province au cours de leur campagne électorale en fin de semaine.

Dans un discours à Caraquet, le premier ministre a promis une aide accrue à la pêche.

A Petit-Rocher, monsieur Hatfield a annoncé que les gouvernements fédéral et provincial sont sur le point de conclure un accord avec la société Brunswick Mines pour l'étude d'un concentrateur qui pourrait procurer de nouveaux emplois.

Pour sa part, le chef libéral, lors d'une série de cinq assemblées, a poursuivi sa critique de la crédibilité du gouvernement Hatfield.

Neuf candidats de trois partis ont été choisis au cours du week-end en vue du scrutin.

Jusqu'à présent, 44 candidats sont en lice pour les 58 sièges à législature.

Pour les conservateurs, les candidats choisis au cours du week-end sont le mi-

nistre des Ressources naturelles, Roland Boudreau, candidat dans Nigadoo-Chaleur où il affronte le libéral Pierre Godin, maire de Petit-Rocher; Béatrice Doiron, candidate dans Caraquet, et Aubrey Brown, pharmacien de 36 ans de Dalhousie, dans la circonscription de Dalhousie où le docteur John Potter ne se représente pas.

Dans cette circonscription, le candidat néo-démocrate choisi au cours du week-end est Léopold Arseneault, représentant du Syndicat canadien de la fonction publique.

Le candidat libéral dans Dalhousie est le maire de la ville, Allen Maher.

Les candidats libéraux nommés durant le week-end sont le député Gerald Clavette, dans Madawaska-centre qu'il représente depuis 1967, Sam Perkins qui affrontera le ministre de l'Education Charles Gallagher, dans Carleton nord; Bruce Hoyt, qui est opposé au président adjoint de l'assemblée, Douglas Moore dans Victoria-Tobique; et Pat Saunders, dans Carleton sud.

Projet de loi sur l'environnement

Réticences exprimées par le monde des affaires

Par NORMAN DELISLE

QUEBEC (PC) — Le monde des affaires manifeste plusieurs réticences à l'endroit du projet de loi 69 du ministre Marcel Léger, la nouvelle loi de la qualité de l'environnement.

Témoignant lundi soir devant la commission parlementaire qui entreprenait l'étude du projet de loi 69, quatre représentants du monde commercial ont émis des réserves face au texte législatif.

Le plus gros fabricant d'automobiles au monde, la General Motors, craint que la loi de M. Léger ne nuise au développement industriel du Québec.

Naturellement, la General Motors s'empresse de préciser qu'elle est pour l'environnement et contre la pollution, la compagnie prend toutes les mesures pour "réduire davantage les conséquences de l'exploitation des usines sur l'environnement", a assuré le porte-parole de l'entreprise, M. Pierre Comtois.

Mais la General Motors s'oppose à la clé même du nouveau projet de loi, qui permettrait à tout citoyen de recourir aux tribunaux pour faire cesser, par une

injonction, des travaux nuisant à l'environnement.

Selon la compagnie, seul le gouvernement du Québec devrait avoir le droit de s'adresser aux tribunaux pour faire cesser des travaux qui polluent.

Selon M. Comtois, si n'importe qui peut obtenir une injonction pour faire arrêter des travaux d'une compagnie, "un tel droit pourrait être utilisé pour des raisons toutes autres qu'un souci de préserver l'environnement".

Une injonction ainsi obtenue par un simple citoyen pourrait avoir comme conséquence "la cessation de l'exploitation d'un établissement industriel et, par ricochet, une perte d'emplois", mentionne le mémoire de la General Motors.

Textile

L'Institut canadien des textiles manifeste les mêmes craintes que la compagnie d'automobiles.

Selon le porte-parole de l'Institut, M. J. M. Robertson, directeur-général, le principe que "toute personne a droit à la qualité de son environnement est noble".

Des procédures judiciaires futiles pourraient être intentées, craint l'Institut. Aussi suggère-t-on que celui qui réclame une injonction devant les tribunaux pour faire cesser des travaux polluants soit obligé de démontrer au préalable qu'il a intérêt dans l'affaire.

Pour l'Association des manufacturiers canadiens, il faut trouver "un équilibre entre l'amélioration de l'environnement et les conséquences économiques et sociales des mesures prises à cette fin".

"Le droit à l'injonction pourrait être limité aux cas où l'intérêt public global n'en souffrirait pas", a dit

le directeur québécois de l'Association, M. Maurice Massé. Seuls, le gouvernement du Québec ou les municipalités devraient pouvoir réclamer une injonction pour faire arrêter des travaux en cours.

Enfin, la Chambre de commerce de la province de Québec s'objecte elle aussi à la loi 69 telle que rédigée, parce qu'il s'agit d'une "législation partielle à budget insuffisant; d'un écran de fumée".

"Si on veut régler le problème de la pollution, le gouvernement doit consacrer tout de suite les sommes requises pour arrêter la croissance du problème

et gagner du terrain sur lui", lit-on dans le mémoire de la Chambre de commerce.

L'organisme signale le gouvernement ne consacre cette année que \$144 millions à l'épuration des eaux usées alors qu'il en faudrait plus de \$3 milliards.

Ministère

De son côté, le Conseil de l'environnement du Saguenay-Lac-Saint-Jean suggère la mise sur pied immédiate d'un ministère de l'Environnement et la récupération d'Ottawa de tous les pouvoirs dans ce secteur.

Samoco est à vendre

QUEBEC (PC) — Samoco est à vendre. Cette scierie qui relève d'une société d'Etat québécoise ne faisait plus ses frais.

La société a fait publier une annonce dans les journaux de Québec, lundi, pour trouver un acquéreur à la scierie située à Sacré-Coeur, à 200 km au nord-est de la Vieille capitale. Depuis son ouverture en 1975, l'établissement a accumulé des pertes de \$13.5 millions.

Rexfor, société d'exploitation forestière de l'Etat provincial, détenait à l'origine 12 pour cent des actions de Samoco, le reste étant aux mains d'un homme d'affaires et de particuliers de l'endroit. En 1976, Rexfor cautionna la scierie au bord de la faillite et la société en devint l'unique propriétaire.

Le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, s'est dit en faveur de la vente de l'entreprise qui, au cours de l'exercice clos le 31 mars 1977, était responsable de presque tout le déficit de Rexfor qui s'élevait à \$5 millions.

Les acquéreurs intéressés ont jusqu'au 31 octobre pour faire leur offre.

Franchir les portes de la banque d'avantages, c'est s'ouvrir plus d'une porte.



La Banque Royale a de l'argent à vous prêter.

Nos portes sont ouvertes à tous. Vous verrez qu'elles vous en ouvriront bien d'autres: celles du concessionnaire d'automobiles, celles de l'agence de voyage, celle de la nouvelle annexe de votre maison et autres. A vous de choisir!

Qu'il s'agisse de l'achat de biens ou d'un regroupement d'emprunts, nous sommes là pour répondre à vos besoins. Nous offrons tous les avantages que les gens qui veulent emprunter recherchent d'abord. Nos portes sont facilement accessibles. Nos directeurs de succursales ou nos préposés aux prêts personnels sont réceptifs et compréhensifs. Nos prêts sont accordés dans le plus bref délai. Et nos taux sont avantageux.

Comparez les avantages et vous constaterez que quand il s'agit de prêts, la banque d'avantages, c'est davantage la Banque Royale.

Voici les avantages d'un prêt personnel "AAA" de la Banque Royale

- Argent:**
 - besoin d'argent? Nous l'avons à la Banque Royale.
 - une gamme de taux avantageux vous assure un prêt sur mesure, à votre mesure, sur la période qui vous convient.
 - une assurance-vie couvre en entier le montant de votre emprunt et dégage vos proches de la responsabilité du remboursement, sans frais supplémentaires.

Attention:

- vous trouverez toujours une oreille attentive, un service rapide, humain, efficace et un conseiller bien avisé qui s'y connaît en matière de prêts.

- la plupart des succursales vous offrent les services spécialisés d'un préposé aux prêts personnels.

Aide:

- nous avons un formulaire de demande de prêt à votre disposition. Facile à obtenir et à remplir, vous pouvez même le compléter chez vous!
- n'attendez plus pour votre prêt! Souvent, en moins de 24 heures, vous obtenez le montant dont vous avez besoin.
- réservez à l'avance et sans aucun frais un prêt pour plus tard! Le prêt emprunté de la Banque Royale s'encoute pas d'intérêt pour la période de réservation de votre choix.
- si vous remboursez votre prêt avant échéance, il n'y a aucune pénalité à la Banque Royale.



BANQUE ROYALE

Ouverture, vendredi soir

Les Vics de Granby une équipe qui pourrait en surprendre plusieurs!

GRANBY (BB) — Les Vics de Granby de la ligue Richelieu ont terminé leur calendrier pré-saison. Les prochains jours seront consacrés, par les instructeurs Roger Vachon et Marc Courtemanche, à polir l'équipe en vue de l'ouverture de la saison régulière, prévue pour vendredi soir prochain, à Granby. Valleyfield sera alors le club visiteur.

Les Vics de Granby ont joué d'une journée de repos hier soir, suite à leur éclatante victoire de 9 à 2 remportée dimanche soir sur les Forts de Chambly. Les compteurs dans cette partie furent André Hébert, Denis Dumas, Luc Alarie, Guy Blanchard, Claude Bel-lefeuille, Robert Maheux, Yves Courtemanche, Daniel Ménard et Pierre Delorme.

Les Vics ont terminé leur calendrier pré-saison, contre les équipes de la ligue Richelieu, avec une fi-

che satisfaisante de deux victoires, une nulle et un revers.

19 ONT SIGNE

Après la rencontre de dimanche soir, on a offert des contrats à six autres joueurs, ce qui porte à 19 le nombre de joueurs sous contrat avec les Vics juniors de Granby.

Ceux qui ont signé dimanche sont: l'ailier gauche de 19 ans Paul Thibert; Constant Boyer de St-Joachim, un ailier gauche de 17 ans; Pierre Gauthier de Waterloo défenseur de 19 ans; Mike Malouin, jeune gardien de 17 ans de Waterloo, Michel Racine de Granby, un ailier droit de 17 ans et Luc Alarie de Granby, une défense de 18 ans de Granby.

Roger Vachon, que nous avons rejoint hier soir, a laissé entendre que l'équipe comptait signer 21 ou 22 joueurs, ce qui laisserait l'ouverture pour deux ou trois autres encore.

Les Vics reprendront le boulot ce soir. Ils tiendront une pratique générale de 5 heures à 6 heures, au Palais. Le camp d'entraînement, proprement dit, prendra fin mercredi soir par une autre pratique, au Palais.

Ainsi, Roger Vachon s'est aussi attardé sur les statistiques de l'équipe, dans les joutes hors-concours. Cete année, les Vics ont mis en valeur un système de statistiques qui en dit long sur chaque fait et geste des joueurs des Vics.

Roger Vachon faisait remarquer que ces chiffres ont révélé que nos Vics faiblissaient à mesure que la joute avançait, lors des rencontres pré-saisons. "Nous sommes forts au départ, mais nous diminuons nos mises en échec et nous perdons plus de mises au jeu dans les 2e et 3e périodes", a-t-il fait remarquer.

D'autre part, Roger Vachon a fait remarquer que les Vics comptaient sans aucun doute sur un excellent groupe de joueurs. "La saison n'est pas encore commencée mais déjà nous pouvons déceler un très bon esprit d'équipe. Quant aux lacunes à corriger, le travail se fait assez bien car les jeunes ne craignent pas les défis et tous veulent apprendre rapidement. Marc et moi avons confiance en ce groupe de joueurs", a ajouté Roger Vachon.

Ceux qui ont suivi le camp des Vics sont unanimes à dire que les choses vont très bien. Les instructeurs Courtemanche et Vachon comptent sur un excel-

lent noyau et la saison qui s'amène devrait en réjouir plusieurs, à notre avis.

Il est encore trop tôt pour parler de classement, mais selon Roger Vachon, les équipes de Laprairie, St-Hyacinthe et Longueuil seront à surveiller tout particulièrement.

OUVERTURE VENDREDI

La direction, de son côté, travaille fébrilement à préparer son ouverture officielle, vendredi soir prochain. Si cette ouverture va de paire avec la vente de billets de saison, elle sera formidable. En effet, nous avons appris hier soir qu'à date, on avait triplé la vente de billets de saison de l'an passé. A souligner que les sportifs peuvent encore s'en procurer. Il leur suffit de se rendre au Palais des Sports et en faire la demande.

Plusieurs invités de marque seront présents à l'ouverture de vendredi.

Plus de détails seront fournis au cours des prochains jours.

Donc, on constate, qu'à quelques jours seulement d'une autre saison de hockey, que tout fonctionne à merveille chez les Vics juniors de Granby. Ces derniers aligneront des talents des quatre coins de la région, notamment de Waterloo, de Cowansville et de Granby, bien entendu. Marc Courtemanche et Roger Vachon ont travaillé minutieusement depuis le début du camp d'entraînement et à moins de malchance, leurs efforts seront bien récompensés.

2 circuits pour Gary Carter

Expos et Phillies étaient à égalité, 2-2, à la 9e manche

PHILADELPHIE — Le lanceur de relève Garman est venu gâcher une formidable performance du jeune Schatzeder à la 9e manche, et les Expos de Montréal et les Phillies de Philadelphie étaient à égalité 2-2, en 9e. Deux coups de circuits de Gary Carter avaient procuré une avance de 2-0 aux Expos sur les Phillies de Philadelphie. Après huit manches complètes, Schatzeder avait limité les Phillies à deux maigres coups sûrs, tous deux réussis par Maddox.

Mais en 9e manche, Maddox, le premier frappeur reçoit un but sur balles. Garman s'amène au monticule. Il accorde un simple de Luzinski qui se rend au 2e sur une erreur. Puis, un mauvais lancer de Garman permet à Maddox de compter... Schmidt suit avec un triple et c'est l'égalité 2-2.

Garman donne ensuite deux buts sur balles intentionnels pour remplir les buts, avec aucun retrait. Sizemore cogne à Papi qui effectue un double-jeu, du

marbre au premier-but. Un autre but sur balle intentionnel à McBride. Knowles vient remplacer Garman, avec de nouveau les buts remplis. Knowles, sur son premier lancer, lance au

premier but et prend McBride en défaut pour le 3e retrait.

Donc, après neuf manches complètes, le compte était égal 2-2.

Les femmes et le vestiaire des Yanks

NEW YORK — Le juge-Constance Baker Motley, de la Cour fédérale de Manhattan, a conseillé à la direction des Yankees de New York de ne plus interdire le vestiaire de ses joueurs à Melissa Ludtke, accorte représentante de la revue Sports Illustrated.

Melissa s'est plainte amèrement et judiciairement d'avoir été repoussée au moment où elle voulait se mêler aux joueurs dans les coulisses durant la Série mondiale, l'an dernier.

Le juge en a déduit qu'il s'agissait d'un accro au 14e amendement garantissant à tous également la protection de la loi; dans ce cas, la loi interdisant la discrimination pour raison de sexe.

Depuis avril 75, avec la bénédiction du commissaire Kuhn, les Yankees ferment la porte de leur vestiaire aux femmes-journalistes.

NEW YORK — Un nouveau record d'assistance dans la Ligue américaine de baseball vient d'être établi et la saison pourrait bien se terminer avec un total inespéré de 20 millions d'admissions.

Dimanche soir, les tour-niquets des stades avaient enregistré 19,767,093 passages, près de 100,000 de plus que l'an dernier. C'est le porte-parole du président MacPhail, un Bob Fishel de très bonne humeur qui a communiqué ces résultats.

Pour Maurice Courcy Trou d'un coup

GRANBY — Même si la température a tendance à se refroidir de ce temps-ci, cela ne signifie pas que la saison des golfeurs est terminée. Et l'une des meilleures façons de conclure une saison de golf est de réussir un... trou d'un coup!

C'est ce qu'a fait M. Maurice Courcy, dimanche, au Granby Golf Club. Il formait un groupe avec M. et Mme Charles Harbec, qui sont, du même coup, devenus témoins.

M. Courcy a réussi son exploit au trou numéro 11, d'une distance de 155 verges, en se servant d'un bois numéro quatre.

Claire, il y a peu de temps, voyait son avenir tout en rose.



Sage comme une image, disaient ses amis. Et Claire se rangeait de tout gré à cette opinion.

Loin d'elle l'idée d'une carrière.

La "libération", ce n'était pas son genre. Pour tout bonheur, elle voulait épouser l'homme qu'elle aimait et élever une petite famille.

Claire aux prises avec un problème d'alcool? Qui l'aurait cru?

C'est le succès de son époux qui déclencha tout. Son travail l'accaparant de plus en plus, il n'avait que très peu de temps pour Claire.

Maintenant, ce sont les enfants. Tout à coup, ce sont de jeunes adultes, pressés de quitter la maison.

Claire se sent désœuvrée, inutile. Seule à

la maison, elle commence à boire pour passer le temps, espérant peut-être y trouver une consolation.

Mais elle se trompe. Ni bière, ni vin, ni spiritueux ne sauraient soulager l'ennui ou un chagrin quelconque. C'est à un professionnel expérimenté que Claire doit confier son problème si elle veut le dominer.

Le plaisir légitime que procure un bon verre n'est pas en cause quand tout tourne rond. C'est lorsque les choses vont mal que la modération doit prendre une importance encore plus vitale.

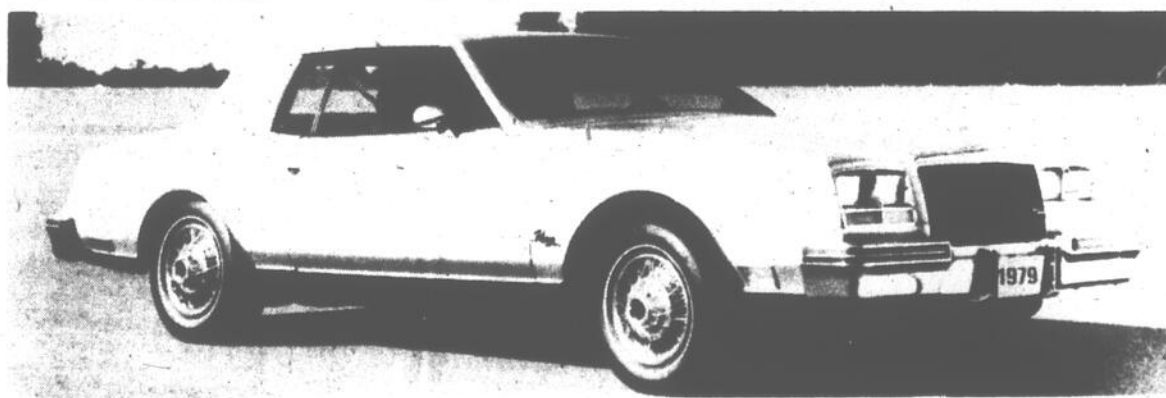
Seagram



Cordiale invitation à tous

à voir

NOS NOUVEAUX MODELES 1979 Pontiac - Buick - Camions GMC



Buick Riviera

Profitez de cette occasion pour choisir votre nouvelle voiture

GABRIEL LUSSIER LTÉE

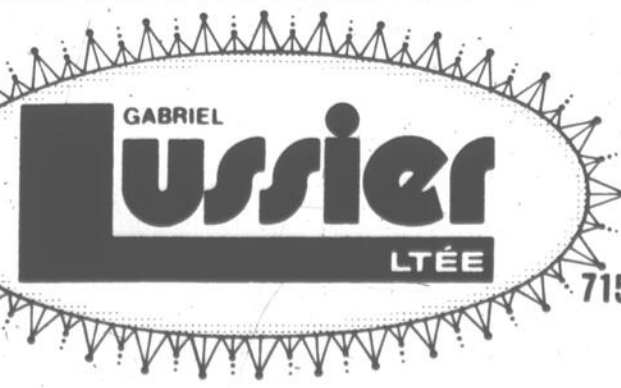
- L'ENDROIT du service intégral
- L'ENDROIT où on tient à vous revoir
- L'ENDROIT où on vous sert depuis presque 25 années

GARANTIE 36/60,000 KM disponible

FINANCEMENT CONTINENTAL SUR PLACE

LOCATION COURT ET LONG TERMES

ECOLE DE CONDUITE 372-8087



Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures

715, Boul. Leclerc Granby 372-8080

Demain Tournoi "50" pour les 40 ans et plus!

GRANBY — M. Albert Lacoste, agent de la brasserie Labatt à Granby, rééditera, mercredi, son populaire tournoi de golf "50... pour 40 ans et plus".

Cette compétition qui sera disputée au club de golf Granby-St-Paul, à compter de 11 heures mercredi matin (shot gun) est accessible à tous les golfeurs, hommes et femmes, de 40 ans et plus. Le coût du tournoi comprend le car électrique, le droit de jeu et le banquet qui suivra.

On nous informe que les intéressés peuvent se présenter pour 10 heures mercredi matin, au club même, afin de s'inscrire ou encore communiquer maintenant avec le Granby St-Paul. Une journée formidable en perspective...

La ligue Féminine O'Keefe ouvre sa saison à St-Césaire

ST-CESAIRE — Sous la présidence de Denis Dion, la ligue féminine O'Keefe de hockey reprendra une cinquième saison à l'aréna Guy Nadeau de St-Césaire, mercredi.

Trois rencontres seront au programme de cette première soirée d'activité de la ligue alors que le Grand Bazar de Granby sera confronté au Kim de St-Césaire à 2 heures 30 et que le Nordic de St-Jean rencontrera le Carrefour 8-24 de St-Hyacinthe à 22 heures 30.

C'est donc un rendez-vous pour les fervents du sport féminin.

Ouverture de l'Industrielle-Labatt

GRANBY — La ligue de Ballon-balais Industrielle Labatt invite toute la population à assister à son ouverture officielle.

Cet événement sera présenté au Palais des Sports entre la première et la deuxième rencontre ce soir.

A 19 heures 30, la Taverne François de St-Césaire rencontrera le CM de St-Paul. A 10 heures 30, il y aura une rencontre opposant l'Hotel Roxton Pond au Yo-plait; à 21 heures 30, le Bar 606 sera confronté au Bolo-Bar et à 22 heures 30, la dernière joute de la soirée mettra aux prises LIDI au Denis Richard.

Joutes d'exhibition Mini-Vics: trois gains en cinq...

GRANBY — Trois victoires et deux défaites, voilà en résumé la fin de semaine des trois équipes des Mini-Vics de Granby.

D'abord vendredi les trois formations se sont rencontrées à Ville Emard. Les Hurricanes ont gagné 4 à 1, toujours contre les Minis.

Le samedi, la formation de la pluie et le beau temps de la ligue a fait une grande visite en l'équipe de Québec l'an dernier. C'est Sylvain Martel, sur une passe de Michel Archambault, qui a enfilé le but des perdants.

Les bantams se sont immédiatement vengés en remportant une victoire de 4 à 2 sur les Hurricanes. Benoît Quintal et Sylvain Martel. Des passes sont allées à Michel Archambault et Michel Marcinkiewicz.

Dimanche, les deux équipes ont enregistré deux buts, les autres allant à Jean-Guy Charbonneau et de Réjean Rondeau. Ce dernier a aussi accumulé deux passes. D'autres mentions d'assistance sont allées à leurs adversaires.

Les Angels en deuil

Lyman Bostock aimait les jeunes

ANAHEIM, Californie (AP) — Les Angels de la Californie porteront des brassards noirs en mémoire de Lyman Bostock pendant la balance de la saison.

Ses funérailles auront probablement lieu jeudi à la suite de sa mort samedi soir lorsqu'il a été tué par un coup de fusil destiné à une autre personne.

Le propriétaire des Angels, Gene Autry, qui avait fait signer un contrat de plusieurs millions de dollars pour plusieurs saisons à Bostock au début du calendrier 1978, a déclaré que Bostock était un gentilhomme, surtout en raison de ses activités hors du terrain.

Bostock avait porté les couleurs des Twins du Minnesota pendant trois saisons, puis a joué son option avant de signer un contrat de \$2.7 millions avec les Angels en novembre dernier.

Bostock se rendait chez des parents à Gary samedi soir, en compagnie d'un oncle et de deux femmes quand il a été tué.

Tandis que le corps de la victime était transporté à Los Angeles, on portait des accusations de meurtre contre Leonard Smith, mari séparé de Barbara Smith, qui était dans la voiture. Selon la police, le coup de feu lui était destiné et c'est Bostock qui était à l'arrière. L'autre femme, la sœur de Mme Smith, n'a pas été atteinte.

L'épouse de Bostock s'est rendue immédiatement en avion sur les lieux, mais son mari était déjà mort.

Reconnaissance

L'hiver dernier, Bostock avait travaillé dans diverses cliniques avec les jeunes à Los Angeles "parce qu'il est rare de retourner dans un centre où vous avez été élevé après avoir connu renommée et fortune".

À la suite d'un lent début en avril dernier, Bostock

avait donné son salaire à des œuvres de charité, après avoir offert de le retourner au club.

Son gérant et ses coéquipiers ont pleuré en apprenant la triste nouvelle, songeant même à remettre le match de dimanche contre

Chicago.

Le vétérinaire Ron Fairly, voisin de Bostock dans le vestiaire des Angels, a déclaré: "C'était une bonne personne toujours souriante."

A Gary, un sergent de police a révélé que Smith

et son épouse s'étaient querellés plus tôt samedi.

Les deux femmes qui occupaient la voiture étaient des amies de longue date de Bostock, étant même des filles de l'oncle de Bostock, Thomas Turner, qui conduisait la voiture.



Lyman Bostock des Angels de la Californie, assassiné par erreur samedi soir, était un ami de tous les jeunes. Se rappelant sa difficile jeunesse, l'argent ne lui montait pas à la tête. Souvent, dans ses moments libres, ils visitaient ses amis... Les jeunes. Il les conseillait et s'amusaient avec eux. Cette photo nous fait voir Bostock avec des jeunes de son milieu d'enfance, soit à Gary, dans l'Indiana.

George Bamberger, des Brewers de Milwaukee

Gérant de l'année: il n'y tient pas du tout!

MILWAUKEE (AP) — George Bamberger semble assuré du titre de gérant de l'année dans la Ligue américaine de baseball même

si ses Brewers de Milwaukee sont à la veille de subir l'élimination.

Plutôt préoccupé par le rang final de ses hommes,

Bamberger propose d'autres candidats.

Certes, il apprécierait l'honneur, mais il espère que quelqu'un d'autre le

mérite. Pendant longtemps instructeur des lanceurs de Baltimore, Bamberger a conduit les Brewers à une fiche de 90-67 à sa première saison comme gérant. Les Brewers avaient présenté une fiche de 67-95 l'an dernier.

Bamberger est d'autant moins intéressé à cette élection qu'elle l'obligerait à voyager sans cesse pendant la saison morte, ce qu'il croit avoir déjà assez fait pendant la saison régulière pendant 33 ans.

Choix

Bamberger a désigné le gérant Jack McKeon, des As d'Oakland, comme candidat sérieux au titre.

"Il a tenu cette équipe dans la course pendant la plus grande partie de la saison. Il s'agit d'un club très jeune et, ainsi, le gars qui a le mieux fait avec le moins de talent à sa disposition mérite la nomination."

"Et que penser de Bob Lemon qui a remis les Yankees sur pieds après le départ de Billy Martin?"

Mais on lui a rappelé que Lemon n'avait rejoint les Yankees qu'après la mi-saison et ce, après avoir été congédié par les White Sox de Chicago.

Pour leur part, les joueurs de Bamberger croient qu'il mérite vraiment le titre, car le club vient de connaître la meilleure saison de son histoire.

"Cet homme est un maître en psychologie, a déclaré Larry Hise, agent libre chez les Brewers. Car il s'est toujours abstenu de gêner ses joueurs en public."

Le contrat de Bamberger ne prend fin qu'au terme de la saison prochaine, mais il est prêt à revenir en 1980, "car je dois bien cela aux Brewers qui m'ont donné ma première chance. A moins d'être congédié la saison prochaine, ce qui pourrait bien arriver, je reviendrais en 80 avant de prendre ma retraite".

avec



bernard brodeur

Une saison bien ordinaire

Les Expos de Montréal entreprennent hier soir leur dernier périple de la saison, devant disputer six parties à l'étranger. Dimanche soir, on a mis la clef au vestiaire des Expos, au stade Olympique. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les Expos auront connu une saison bien ordinaire, alors qu'on s'attendait à des miracles, pour souligner leur 10e anniversaire dans la ligue Nationale de baseball.

Le public n'aura pas été gâté outre mesure. Certes que les difficultés des Phillies de Philadelphie jusqu'au trois quarts du calendrier régulier et, le lent départ des Pirates de Pittsburgh, auront permis aux Expos de demeurer dans la lutte jusqu'au mois d'août. Mais ils se sont écroulés au moment où le contraire aurait dû se produire. Les dirigeants des Expos ne pourront se plaindre du manque du support des partisans, puisque pas moins de 1,426,687 spectateurs ont franchi les guichets du stade Olympique pour assister à 76 programmes réguliers, un de moins que prévu pour le calendrier régulier. Cela signifie que si le match de jeudi dernier n'avait pas été remis, un nouveau record d'assistance aurait été établi par les Expos; ils ont attiré 7,070 spectateurs de moins que l'an passé. Le côté financier ne devrait donc pas souffrir du rendement ordinaire de l'équipe. Il est facile, à mon avis, de pointer les raisons qui font que les Expos termineront la saison avec une moyenne inférieure à .500. Qu'il suffise de souligner les 32 revers par la faible marge d'un point et surtout, le rendement quasi nul des lanceurs de relève tout au long de la saison.

Les Expos n'avaient tout simplement pas le "banc" pour répondre aux situations urgentes que commandaient certains matches. Combien de fois Montréal a-t-il perdu des avances de plusieurs points et ça, à la toute fin d'un match. De plus, si on scrute le rendement des frappeurs d'urgence, ça se compare très bien avec les performances des lanceurs de relève.

Dick Williams n'est sûrement pas le seul à blâmer, même si souvent il a préféré la "grosse manche", aux coups retenus, refusant nettement de jouer le livre. La relève l'a lâché dans les moments difficiles, sans ignorer le manque d'opportunisme des gros cogneurs. Les chiffres ne sont pas encore publiés, mais je ne serai pas surpris d'apprendre que les Expos auront été le club qui a laissé le plus de coureurs sur les buts, cette saison.

Le gérant Charlie Fox croit qu'il n'y aura pas beaucoup de changements l'an prochain. Il est certain que Montréal forme une bonne équipe de départ. On devra donc concentrer tous les efforts pour renforcer la relève, surtout au monticule. Nombreux sont ceux, et je suis de ceux là, qui souhaitent de plus revoir les Twitchell, Atkinson, Garmen et quelques autres. Il faudra chercher et trouver, car les problèmes seront les mêmes l'an prochain que cette saison.

La fin de la saison aura quand même permis de grands espoirs alors que les jeunes Sanderson et Shatzeder ont démontré beaucoup d'étoffe au monticule. Si Steve Rogers et Hal Dues sortent complètement guéris de leur intervention chirurgicale et que Ross Grimsley maintient le rendement qu'il nous a fourni cette année, les Expos posséderont un des meilleurs départements de lanceurs débutants des ligues majeures. Le point d'interrogation demeurera Rudy May dont dont la saison a été plus que médiocre. Si jamais May se retrouvait, Dick Williams aura un problème de taille, qui en sera un très heureux. En effet, Williams se devra de transformer un de ses jeunes lanceurs en artillerie de relève. Peut-être sera-ce là la solution à tous les problèmes de la relève. Nous le lui souhaitons.

Du côté offensif, la dernière saison des Expos aura aussi fourni de s désappointements. Le lent début de la saison du vétéran Tony Perez n'a pas aidé la cause, surtout dans les revers par la marge d'un seul point.

Il y a aussi Dave Cash qui fut loin d'être le "leader" qu'on connaissait. Ellis Valentine, malgré son mauvais caractère, a connu une bonne saison. Cromatie, pour sa part, a été le plus régulier à mon avis.

Il reste le jeune André Dawson dont la moyenne de .252 (avant le match d'hier soir) est loin d'être celle que tous espéraient.

Parmi les agréables surprises, il y eut celle de Larry Parrish. Le joueur de troisième but des Expos était plus que régulier, tant à l'offensive qu'à la défense. Chris Spier a lui aussi fait son boulot.

Enfin, la véritable grosse déception de la saison aura été le receveur Gary Carter. Assuré de son poste, Gary a failli à la tâche. Même s'il s'est amélioré à la défensive, son coup de bâton s'est perdu quelque part. Il ne l'a jamais retrouvé.

Il est souhaitable que Fox et compagnie ne chambardent pas tout, afin de trouver une couple de perles rares au monticule de relève. Ce serait une erreur de d'affaiblir l'offensive pour améliorer la défensive. Car, un seul bon lanceur de relève aurait suffi aux Expos pour demeurer dans la course au championnat jusqu'à la fin de la saison. Ce n'est pas la mer à boire... que de dénicher un seul bon releveur, pas vrai.

Au Japon

L'URSS devance les Polonais par un point

TOKYO — L'événement de la journée de lundi a été le match d'athlétisme des huit nations qui s'est déroulé à Tokyo avec la participation de 306 concurrents, français, ouest-allemands, britanniques, italiens, polonais, soviétiques, américains et japonais.

Après 18 épreuves pour les hommes, 10 pour les dames, l'équipe de l'URSS a terminé avec 149 points, un de plus que pour l'équipe polonaise.

Le contingent de la RFA a suivi avec 137 points, quatre de mieux que le groupe français, devançant lui-même par six points les Britanniques, cinq points devant les Américains avec 122 points.

Les Italiens et les Japonais ont obtenu respectivement 116 et 102 points.

— O —

— O —

— O —

— O —

tours à cause de maux d'estomac.

— O —

WINNIPEG — Le d.fenseur Lars-Erik Sjöberg des Jets de Winnipeg s'est blessé à un tendon d'Achille au cours du match hors-concours qui s'est terminé par 2-2 contre les Blues de Saint-Louis.

Il sera immobilisé pendant environ trois mois.

— O —

NAPA, Californie — Tom Watson semble en voie d'être le richard du golf pour la deuxième année de suite. En effet, dimanche, il a mérité \$40,000 en gagnant le tournoi de Napa, en Californie, ce qui a porté ses gains à \$343,000 cette saison.

— O —

ROME — L'équipe canadienne masculine a défait hier celle de l'Egypte par 12-15, 15-11, 15-11, 12-15, 15-13 dans la poule devant décider du classement de la 13e et la 24e position au championnat mondial de volleyball en Italie.

"SUR DEMANDE"					
PALMARÈS CANADIEN-FRANÇAIS-ANGLAIS					
SEMAINE DU 24 SEPTEMBRE AU 1er OCTOBRE					
ANGLAIS					
Position cette semaine	Nombre de semaines sur la charte	Position de la semaine précédente	Position cette semaine	Nombre de semaines sur la charte	Position de la semaine précédente
Etiquette	Titre	Interprète	Etiquette	Titre	Interprète
1 CAPITOL	7 BOGGIE OOGIE OOGIE	1 TASTE OF HONEY	1 Célébration	13 LES VISITEURS	2 GINO SOCCIO
2 RSO	7 HOPELESSLY DEVOTED	3 OLIVIA N. JOHN	2 BARCLAY	13 GOT A FEELING	1 PATRICK JUVET
3 RCA	7 SHAME	4 EVELYNE KING	3 ATTIC	9 EVERY STEP...	4 PATSY GALANT
4 RSO	6 GREASE	7 FRANKI JALLI	4 MCA	7 RAISE A LITTLE HELL	8 TROOPER
5 JET	10 MR. BLUE SKY	5 E.L.O.	5 POLYDOR	10 Y'A PLUS D'ARGENT	9 JACQUES MICHEL
6 COLUMBIA	9 YOU'RE ALL I NEED	6 J. MATTIS-D. Williams	6 PORTRAIT	7 BREAK THEM GENTLE	10 BURTON CUMMINGS
7 COLUMBIA	6 SONGBIRD	9 BARBARA STREISAND	7 UNISON	10 LA couleur dans mes REVES	3 MINUIT
8 RSO	7 EVERLASTING LOVE	14 ANDY GIBB	8 LONDON	11 DANSE AVEC MOI	5 CAROLYNE BERNIER
9 RCA	7 MY SINGING BABY	10 TOBY BEAU	9 GORDY	10 YOU AND I	7 RICK JAMES
10 AM	10 YOU	2 RITA COOLIDGE	10 CBS	4 SORRY-SI TU PENSES A MOI	15 JOE DASSIN
11 RCA	9 IF I SING YOU...	8 BONNIE TYLER	11 DOMINO	7 TOMBE L'EAU	13 NOELLE CORDIER
12 EPIC	6 RUN AWAY	15 SAILOR	12 PHILIPPS	6 SI C'ETAIT A REFAIRE	14 ENRICO MACIAS
13 AMHERST	5 THINGS WE SAID	17 JACKIE DE SHANON	13 Mushrooms	10 WITHOUT YOU	6 HEART
14 POLYDOR	3 ON THE ROAD AGAIN	19 ROCKETS	14 TGO	13 HANG ON TO LOVE	11 GERALDINE
15 EPIC	5 DON'T LOOK BACK	20 BASTON	15 WOW	4 SPACE LOVE	19 ANNE MARIE
16 AM	10 LOVE WILL FIND A WAY	12 PABLO CRUISE	16 PACHA	3 A TOI POUR TOUJOURS	21 CAROLYNE VINCENT
17 QUALITY	7 DANCING IN PARADISE	18 EL COCO	17 GRT	2 ALL I SEE IS YOUR FACE	22 DAN HILL
18 TELSON	2 HOT SHOT	24 KAREN YOUNG	18 AM	3 LA VERITE	20 ANNE ANDERSON
19 COLUMBIA	3 EYES OF A PRISONNER	23 BARBARA STREISAND	19 CBS	13 UN PEU DE BONHEUR	17 GILLES VALIQUETTE
20 COLUMBIA	4 GOT TO GET YOU	22 EARTH WIND-FIRE	20 CARRERE	2 YOU LIGHT MY FIRE	23 SHEILA B. DEVOTION
21 AM	2 YOU NEVER DONE	26 CAPTAIN-TENILE	21 CBS	13 STAI-AIMER LA VIE	18 JULIO EGLISIAS
22 WEA	1 SATURDAY	28 NORMA JEAN	22 PINGOUIN	1 CHASSE-GALERIE	27 CLAUDE DUBOIS
23 WEA	4 MISS YOU	21 ROLLING STONES	23 ABLE	1 C'EST PLUS FACILE	28 SHAKE
24 COLUMBIA	4 CLOSE THE DOOR	25 TEDDY PENDERGRASS	24 CONCORDE	3 ENTENDS MA PRIERE	25 JOHNNY FARAGO
25 RCA	1 IT'S A LAUGH	29 D. HALL - J. OATES	25 SOLO	1 JE N'AIME QUE TOI	29 EMMANUELLE
26 AM	2 STUFF LIKE THAT	27 QUINCY JONES	26 CBS	1 COMMENT NE PAS	30 DAVE
27 RSO	1 SUMMER NIGHTS	30 J. TRAVOLTA - O.N. JOHN	27 Plastic Poison	1 AIMER D'AMOUR	1 BOULE NOIRE
28 TK	- SET OFF	- FOXY	28 LONDON	- EN AMOUR AVEC LA VIE	- GILLES PAUL
29 MIDSONG	- BURNIN'	- CAROL DOUGLAS	29 CBS	- VIENS DANSER	- FIORI SEGUIN
30 RSO	- OH DARLIN'	- ROBIN GIBB	30 CBS	- L'ENFANT TRISTE	- MARIE-CLAIRE SEGUIN

"SUR DEMANDE"

DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 18:00 et 21:00 Hrs. AVEC DANIEL DAIGNEAULT.
ET LE SAMEDI ENTRE 15:00 et 18:00 Hrs. AVEC REAL LAROCQUE

Canadien s'est amusé

BUFFALO (PC)-Jim Schoenfeld déteste les rencontres hors concours qui ne rapportent rien de concret au classement et qui obligent parfois certains joueurs à dépenser l'énergie qu'ils voudraient consacrer pour les parties régulières.

Si les joueurs du Canadien pensent comme lui, ils ne l'ont certainement pas laissé paraître au cours de leurs deux parties en trois jours contre les Sabres.

Les Sabres constituent la bête noire du Tricolore depuis trois ans. L'occasion ne pouvait donc être mieux choisie pour rebâtir la confiance générale des champions de la ligue. Les hommes de Scotty Bowman seront peut-être un peu moins complexes contre ceux de Marcel Pronovost cette saison.

Après avoir facilement vaincu les Sabres vendredi, ils ont triomphé, dimanche soir, à l'occasion d'un match robuste, qui a forcé l'arbitre Alf Lejeune à décerner 109 minutes en punitions diverses.

Les Sabres ont été sérieusement malmenés pour une équipe qui a déjà fait la pluie et le beau temps

contre le Canadien. Il est donc possible que Marcel Pronovost ne partage pas les vues de son défenseur concernant l'importance de ces rencontres puisqu'il a fait appel à son gardien Don Edwards durant 60 minutes évitant ainsi une défaite par un résultat plus décisif.

Ce sont les bagarreurs qui ont volé le spectacle. Strictement sur le plan du hockey, les buts des gagnants ont été partagés entre Murray Wilson 2, Guy Lafleur, Larry Robinson, Steve Shutt, Mario Tremblay et Yvon Lambert.

André Savard a été le seul à déjouer Ken Dryden, qui a partagé la besogne avec Michel Larocque.

Pour une confrontation au cours de laquelle Bowman n'a pas cru bon de faire appel à quatre joueurs de centre réguliers, le Canadien s'est illustré de brillante façon.

Des étincelles

Le match a été ponctué de quelques échauffourées. Le Canadien, l'une des équipes les mois punies de la ligue au cours des deux dernières années, semble plus fringant.

Cam Connor a joué des épaules au cours des deux dernières parties et Guy Lapointe a affiché une robustesse qu'il semblait avoir laissée quelque part depuis un certain temps.

Lapointe a été le premier à jeter les gants contre Gary McAdam et Rod Langway a suivi avec deux combats contre Danny Gare et André Savard. Il a tenu son bout contre Gare et il a eu le meilleur facilement contre Savard après l'avoir attaqué par derrière.

Quant à Connor, il a failli décapiter Jim Schoenfeld qui venait de faire sauter le casque de Mark Napier. Quand, le juge John D'Ami-

co s'est interposé, Connor l'a bousculé et a écopé d'une inconduite.

Connor a aussi livré son premier combat de boxe contre Bill Stewart et l'a emporté. Ne voulant probablement être en reste avec son nouveau coéquipier, Gilles Lupien a confronté Larry Playfair à son tour mais les deux joueurs se sont limités à une épreuve de force.

Dimanche

Montréal 7, Buffalo 1
St-Louis 2, Winnipeg 2
Islanders 4, Philadelphie 3
Pittsburgh 5, Détroit 3

Samedi

Chicago 7, Montréal 5
Boston 5, Toronto 1
Atlanta 3, St-Louis 1
Nlle Angle. 5, Washington 2

baseball

LIGUE NATIONALE

DIVISION EST

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	86	68	.558	
Pittsburgh	82	72	.532	4
Chicago	77	78	.497	9½
Montréal	73	82	.471	13½
St-Louis	67	90	.427	20½
New York	63	93	.404	24

DIVISION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	94	62	.603	
Cincinnati	86	69	.555	7½
San Francisco	77	78	.497	9½
San Diego	81	76	.516	13½
Houston	69	87	.442	25
Atlanta	69	87	.442	25

Chicago à Pittsburgh
Montréal à Philadelphie
St-Louis à New York

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	G	P	Moy.	Diff.
New York	94	62	.603	
Boston	93	63	.593	1
Milwaukee	90	67	.573	4½
Baltimore	86	69	.555	7½
Détroit	84	72	.538	10
Cleveland	88	85	.444	24½
Toronto	59	96	.381	21½

DIVISION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Kansas City	88	68	.564	
Californie	83	73	.532	5
Texas	81	74	.523	6½
Minnesota	71	85	.455	17
Chicago	68	87	.439	19½
Oakland	68	89	.433	20½
Seattle	55	98	.359	31½

Seattle à Kansas City
Oakland à Chicago
Minnesota à Texas

LES MENEURS

LIGUE NATIONALE:

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Parker, Pgh	141	557	93	181	.325
Madlock, SF	118	433	76	136	.314
Carvey, LA	156	622	86	194	.312
Clark, SF	151	574	90	179	.312
Cruz, Hou	148	547	73	170	.311
Winfield, SD	153	589	85	176	.309
Richards, SD	149	533	86	164	.308
Burroughs, Atl	148	475	72	146	.307
Concepcion, Cin	148	549	72	164	.299
Bowa, Pha	149	621	75	185	.298
Rose, Cin	153	631	98	188	.298
Doubles: Rose, Cincinnati, 48; Clark, San Francisco, 46.					
Triples: Templeton, St-Louis, 12; Parker, Pittsburgh, 10; Richards, San Diego, 10.					
Circuits: Foster, Cincinnati, 35; Luzinski, Philadelphie, 32.					
Points produits: Parker, Pittsburgh, 112; Foster, Cincinnati, 110.					
Buts volés: Moreno, Pittsburgh, 65; Lopes, Los Angeles, 43.					
Lanceurs 15 décisions: Perry, San Diego, 20-6, .769; Bonham, Cincinnati, 11-5, .688.					
Retraits: Richard, Houston, 297; Niekro, Atlanta, 235.					

LIGUE AMERICAINE

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Carew, Min	148	548	85	185	.338
Oliver, Tex	127	449	61	160	.321
Rice, Bos	156	650	115	206	.315
Roberts, Sea	128	452	74	136	.301
Yount, Mil	123	485	64	145	.299
Otis, KC	136	467	72	139	.298
Oglivie, Mil	123	458	69	136	.297
Bostock, Cal	147	568	74	168	.296
Munson, NY	147	589	69	173	.294
Doubles: Brett, Kansas City, 43; Fisk, Boston, 39.					
Triples: Rice, Boston, 15; Carew, Minnesota, 10; Ford, Minnesota, 10.					
Circuits: Rice, Boston, 43; Baylor, Californie, 33.					
Points produits: Rice, Boston, 133; Staub, Detroit, 120.					
Buts volés: LeFlore, Detroit, 66; Cruz, Seattle, 53.					
Lanceurs 15 décisions: Guidry, New York, 23-3, .885; Stanley, Boston, 14-2, .875.					
Retraits: Ryan, Californie, 247; Guidry, New York, 24.					

LANCEURS PREVUS

Cleveland (Reuschel 2-3) à Baltimore (Flanagan 18-14) 7:30 p.m.
Detroit (Rozema 9-10) à Boston (Eckersley 18-8) 7:30 p.m.
Toronto (Underwood 6-13) à New York (Figuerola 18-9) 8 p.m.
Oakland (Wirth 4-5) à Chicago (Kravec 11-15) 8:30 p.m.
Seattle (Abbott 7-12) à Kansas City (Splittorff 19-12) 8:30 p.m.
Minnesota (Zahn 14-13) au Texas (Medich 9-8) 8:35 p.m.
Milwaukee (Sorenson 17-11) à Californie (Aase 11-8) 10:30 p.m.

Ligue nationale

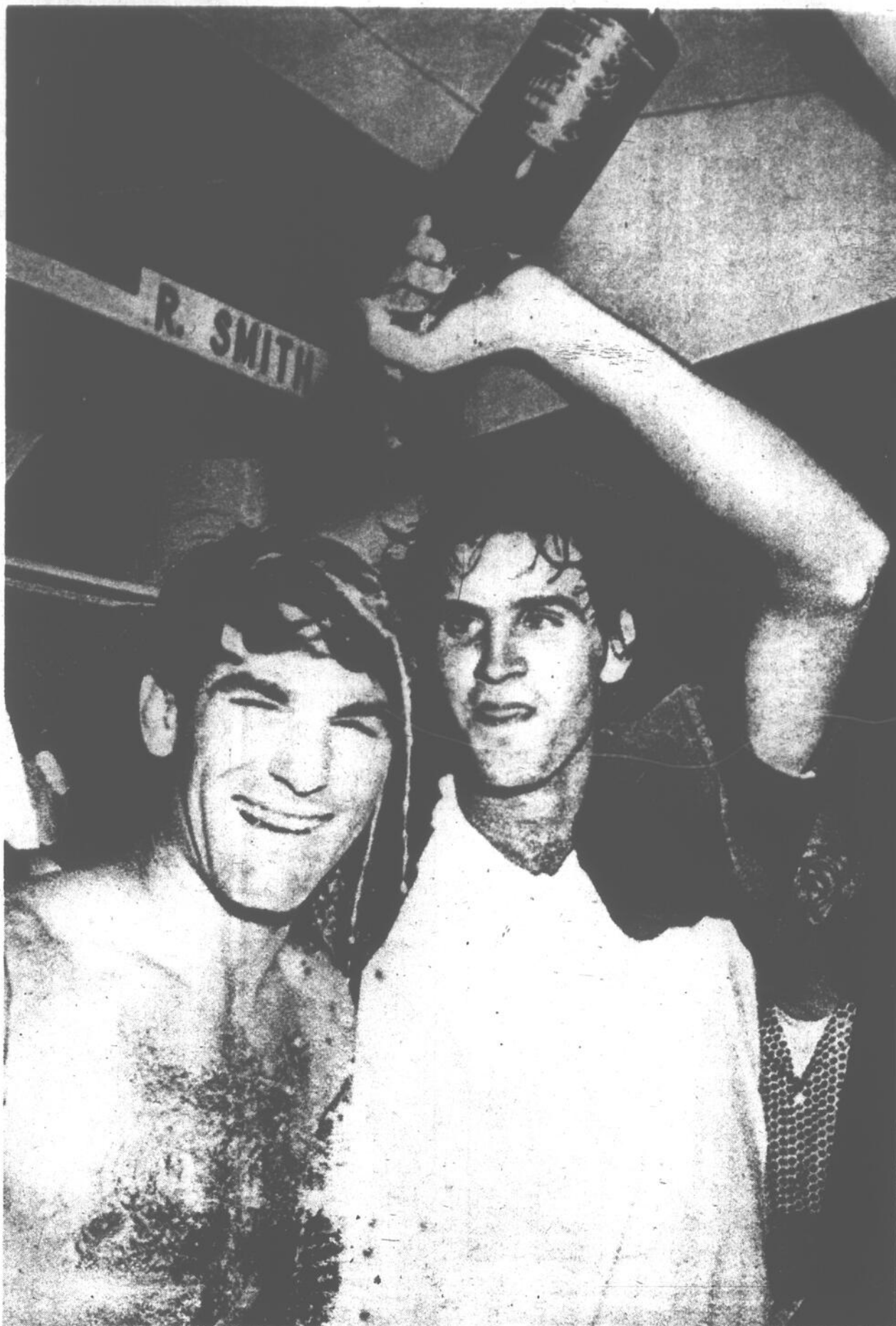
Montréal (Palmer 0-0 et May 7-10) à Philadelphie (Kaat 7-5 et Christenson 12-14) 2, 5:35 p.m.
Chicago (Burriss 7-12) à Pittsburgh (Robinson 13-6) 7:35 p.m.
Houston (Niekro 12-14) à Atlanta (Solomon 4-6) 7:35 p.m.
St. Louis (Martinez 8-8) à New York (Swan 8-6) 8:05 p.m.
Los Angeles (John 16-10 ou Rhoden 10-7) à Cincinnati (Norman 10-9) 8:05 p.m.
San Diego (Perry 20-6) à San Francisco (Montefusco 11-8) 10:35 p.m.

Compteurs de la LCF

Conférence de l'Est

	T	C	P	S	Pts
Hay, O	0	33	18	8	102
Sweet, M	0	20	20	2	82
Sunter, T	0	15	13	9	63
Gabriel, O	0	0	0	0	60
Green, O	9	0	0	0	54
Jambrosic, H	10	10	8		
Edwards, H	4x1	0	0	32	

	Skolrood, H	4x3	0	0	30
Bragagnolo, T	4	0	0	0	24
Gaddis, M	3	0	0	0	18
Kinch, T	3	0	0	0	18
Metcalfe, T	3	0	0	0	18
O'Leary, M	3	0	0	0	18
Starch, M	3	0	0	0	18
Aynsley, M	3	0	0	0	18
Willis, T	3	0	0	0	18
Stenerson, O	3	0	0	0	18
x-convertis de deux points.					



Bob Welch, à droite, verse du champagne sur la tête de Steve Garvey, à l'issue de la victoire de 4 à 0 remportée dimanche par les Dodgers de Los Angeles sur les Padres de San Diego. Ce triomphe assurait aux Dodgers un autre championnat de division. La recrue Welch en était à sa septième victoire de la saison. Lors- que les Dodgers l'ont rappelé, ces derniers tiraient de l'arrière par plus de huit parties sur les Giants de San Francisco. Dans le match de dimanche, Garvey a frappé trois fois en lieu sûr et a fait produire trois points.

Kmart

Satisfaction assurée
ou argent remboursé avec le sourire
C'est plus qu'un slogan
C'EST UNE PROMESSE SOLENNELLE

EN VENTE DU
20 au 30 SEPT. '78



GREASE

Musique originale
de film

877
977 (8 pistes)



SGT. PEPPER'S

Musique originale
de film

\$10.99
album



SATURDAY NIGHT FEVER

Musique originale
de film

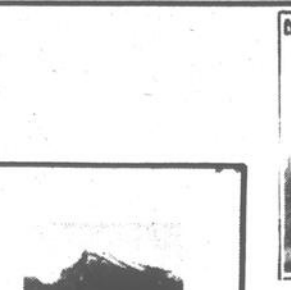
777
877 (8 pistes)



LUCIEN HÉTU

De rêve en réverie

4.49
album



BARRY MANILOW

Even now



THE ROLLING STONES

Some girls



DIANE DUFRESNE

Olympia '78



SWEET PEOPLE

Lake Como



BOB DYLAN

Street - Legal



THE WHO

Who are you



BOSTON

Don't look back



BUDDY HOLLY

Golden Greats

Kmart

Satisfaction assurée
ou argent remboursé avec le sourire
C'est plus qu'un slogan
C'EST UNE PROMESSE SOLENNELLE

GALERIES
DE GRANBY

Annonces Classées

TARIFS DE NOS
ANNONCES
CLASSÉES

une insertion (maximum 20 mots)	\$2.75
MOTS SUPPLÉMENTAIRES	15¢
CARACTÈRES GRAS	80¢
LIGNE AGATE	30¢
1 POUCE x COL	\$3.78
1 POUCE (1 mois)	\$60.00
LOCATION DE CASIER	60¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$25.00
AVIS, SOUSMISSIONS, etc. (ligne agate)	\$10.00
AVIS DE DÉCES	\$10.00
REMERCIEMENTS	la parution

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

201 PROPRIÉTÉS
À VENDRE

A VALCOURT: maison style canadien, 2 étages, 22' x 48', grand garage, terrain 200' x 400'. Tél.: 372-6801 jour, ou à 378-5631 le soir.

A VENDRE: maisons neuves, situées rue Beaumont, 5 1/2 pièces, chauffage électrique. Prêt approuvé par la S.C.H.L. avec aide gouvernementale selon l'acheteur. AUCUN autre maison à vendre. S'adresser: MIRABEL CONSTRUCTION, tél.: 378-2239 ou 263-0396.

A VENDRE: magnifique bungalow en clapboard de cèdre rond, 8 1/2 pièces, 4 chambres, 336' de façade x 200'. Route 112, Granby, chemin Waterloo. Pas d'agent.

BUNGALOW 3 ans, brique et aluminium, 5 1/2 pièces avec porte-patio, entrée split, chauffage électrique. Grand terrain 90 x 100. Tél.: 378-0535, 861 St-Jacques, Granby.

BUNGALOW de 5 1/2 pièces, avec patio et sous-sol fini, situé Terrasse Bellevue, garage et logis de 3 1/2 pièces. Terrain paysagé de 20,000 pi. ca. piscine 26' et remise. Idéal pour 2 familles. Prix: \$66,000. Tél.: 372-0971.

PLACEMENT J.E.M. INC. Nous achetons votre propriété "COMPTANT". Si vous voulez vendre rapidement, appelez nous: 372-1330. (de 9h. à midi)

201 PROPRIÉTÉS
À VENDRE

CANTON GRANBY: maison québécoise neuve, 5 1/2 pièces, en brique, terrain 100 x 200. ACHÉTEZ ou vous voulez il y a 10 ans le chauffage n'était pas aussi dispendieux, pour satisfaire notre clientèle, nous isolons plus que la normale. VENEZ CONSTATER par vous-même en téléphonant à: 378-6340 ou 372-9788.

MAISON NEUVE à vendre, style québécois, 5 1/2 pièces, chauffage électrique. Tapie mur à mur. Terrain 80 x 110. A 99 Bourget. Tél.: 373-2035 ou 372-0304 après 5h. p.m.

MAISON
À VENDRE

Maison en brique, 5 ans, site résidentiel magnifique. Taxes \$250. Sous-sol fini, lave-vaisselle, remise, asphalte. Terrain 90 x 110, bien entretenu. Près de Granby. Idéal pour couple âgé. HATEZ-VOUS! \$33,000.

Tél.: 378-5288

TRES BELLE propriété de 9 1/2 pièces, piscine creusée, terrain 325' x 325' paysagé avec 15 pommiers. Réduite à \$85,000., pour vente rapide. Pas d'agent. Tél.: 372-9233.

SPECIAUX DE
LA SEMAINE

MAISON DE 2 logis: Dont 1 de 7 1/2 pièces et un autre de 5 1/2 pièces, sous-sol semi-fini, chauffage central à l'air chaud, fenêtres en aluminium, le logis du bas est libre pour l'acheteur. Prix très raisonnable.

DEPANNAGEUR ET TABAGIE: Situation de choix, excellente clientèle, à vendre sans bâtisse, très bon commerce, loyer minime de \$223.00 incluant chauffage et éclairage.

DENIS GAZAILLE

agent

Tél.: 372-2320

Roger Dextre courtier

203 PROPRIÉTÉS
RENNÉES

Avons urgent besoin de Bungalow brique et de cèdre d'aluminium, 5 1/2 pièces et plus. Situés dans la ville de Granby et le Canton. AUCUN propriété à revenus de tous genres soit duplex, triplex. COMMISSION 5%. FAISONS gratuitement l'évaluation de votre propriété. S'adresser: IMM. CHATELAIN COURTIER

TEL: 378-3009

IMMEUBLES
Beaudry

REALTIES
Courtiers

Commerce de sport établie depuis plusieurs années avec gros chiffre d'affaires - très bon situé et très bon revenu client sérieux seulement - Appelez Gérard Roy - 372-4014 - rés. 539-1622.



Fulford: 8e Rang - Maison 1973 - 6 1/2 pcs - 4 c.c. - foyer en brique - terrain 100' x 54' - endroit tranquille - Prix \$21,500.00 - Appelez Gérard Roy - 372-4014 - rés. 539-1622.



Duplex aluminium: UN 4 et un 3 pièces - terrain ombragé - garage double - \$23,000.00 - pourrait être transformé en maison unifamiliale - Appelez Huguette Cartier - 372-4014 - rés. 379-5889.

Epicierie - Boucherie licenciée située dans village de campagne - région de Cowansville - très bon chiffre d'affaires - belle opportunité pour acheteur sérieux - Appelez Huguette Cartier

42, Principale, Granby.

372-4014

22725

206 MAISONS MOBILES
MOULOTTES À VENDRE

MAISON MOBILE "Paramount" 68' x 14', meublée ou non. Lave-vaisselle, piscine 24', remise, etc... Site à St-Paul. Tél.: 378-5236.

TERRAINS à vendre, pour maisons mobiles, 160' x 134' - 1 1/2 mile du centre-ville, vue magnifique, très beau choix, \$0.15 le pi. ca. DOMAINE MAISONS MOBILES GRANBY INC. Tél.: 372-9233.

IMMEUBLES REALTIES
IMPERIAL

COURTIERS



M. RÉAL POULIN

ST-ALPHONSE DE GRANBY: Petite ferme avec porcherie pour maternité, avec plusieurs bâtiments, très bonne maison de 2 logis de 5 1/2 pièces chacun.

ROXTON POND: Terrain de 20 arpents. Prix: \$6,000.00.

ROXTON FALLS: Petite ferme de 68 arpents sans bâtisse, prendrait échange maison en ville ou hypothèque recevable.

GRANBY: Rue Caron, terrain semi-résidentiel, à vendre ou à échanger.

RANG OSTIGUY: Terrain de 1 acre et plus, prêt à construire

4 MILLES DE GRANBY: Bungalow en brique de 6 1/2 pièces avec abri-auto et garage. Faut vendre.

GRANBY: Rue Déragon, maison de 2 logements de 5 1/2 pièces chacun.

J'ai plusieurs demandes pour maison à revenus.

Pour information

Contactez:

REAL POULIN

372-2030

22724

208 TERRAINS
À VENDRE

CHOIX de grands terrains 150' de façade x 135' de profondeur environ. Boisés ou non. Situés extrême sud de la rue Léger dans Domaine Acrotire Inc. Toutes les rues sont pavées. Tél. 378-3472 ou 372-6034.

TERRAIN boisé dans la montagne Mont Shefford, chemin Saxby-Sud, près route 112, dimension 44,312 pi. ca. Tél.: 372-0318, après 5h. p.m.

210 COMMERCES
À VENDRE

2 DEVELOPPEMENTS À VENDRE: 1 de 65 lots pour maisons, 1 de 58 lots pour maisons mobiles sur 100 acres de terrain, dans la ville de Granby. Tél.: 372-9233.

COMMERCES À VENDRE: réparation d'appareils ménagers, clientèle établie depuis 7 ans, bon chiffre d'affaires. Prix à discuter. Tél.: 372-0941.

DEPANNAGEUR licencié à vendre avec logis à même, bon chiffre d'affaires. Pas d'agent. S'ad.: 147 Denison est, Granby.

222 ARGENT
À PRÊTER

Prêts Hypothécaires

1ère, 2e, 3e

(ville ou campagne)

Taux courants. Pour achats, réparations, constructions, ventes, échanges, estimations. Badesu & Fils, courtiers.

GUY GALLANT, AGENT

105, rue Bouchard

Tél.: 372-9030 ou 372-1330

241 APPARTEMENTS
À LOUER

A SOUS-LOUER: app. 3 1/2 pièces, meublé ou non, bloc neuf, tapis mur à mur, vue sur le Lac Bolvin, etc... Inf.: 372-4939.

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, meublées, chauffées, TV optionnelle. Situés centre-ville. Prix à partir de \$80. par mois. S'ad.: 255 Ave du Parc, app. 1, après 6h. p.m. Tél.: 372-4121.

APP. 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, meublées, chauffées, taxe d'eau payée, situés coin Notre-Dame et Robinson. AUCUN, rue Groulx, lib. res. immédiatement et réservations pour plus tard. Pour visiter, 433 Laurier, tél.: 372-9443 ou 378-5973.

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, situés à 311 Principale. Meublées, chauffées, éclairées. Tél.: 378-8182.

APP. 3 1/2 pièces, moderne, chauffé. Libre immédiatement. Prix: \$165. par mois. Situé 726 Principale. Tél.: 378-7874 ou 372-8034.

APP. 3 1/2 pièces, moderne, meublé, chauffé, libre. Situé 94 St-Charles, 2 1/2 à 31 Centre. Libre. Tél.: 372-2173.

APP. 3 1/2 pièces, situés, rue Evangéline près des Galeries Granby, meublées, chauffées, éclairées, système balayage centrale, balcon, prise pour auto, \$185. par mois. Libre 1er novembre. S'ad.: 99 Bourassa, tél.: 372-3590.

201 PROPRIÉTÉS
À VENDRE

GRANBY

Rue Langlois, Bungalow en brique neuve de 5 1/2 pièces, 3 chambres à coucher, terrain gazonné, porte patio. Prix: \$33,000.00. Tél.: 378-3009

GRANBY

Terrain rue Dufferin, dans la ville, 60 x 150, arpenté. Prix: \$7,000.00. Tél.: 378-3009

GRANBY

Chemin Gagné 1329, bungalow de 5 1/2 pièces en brique, foyer au sous-sol. Prix: \$200.00. Taxes: \$200.00. Tél.: 378-3009

GRANBY

Rue Robinson Nord, bungalow en brique de 5 1/2 pièces, sous-sol fini, foyer, terrain 60 x 108. Prix demandé: \$35,000.00. Taxes: \$590.00 seulement. Tél.: 378-3009

GRANBY

552 Forand, bungalow en brique de 6 pièces, terrain 75 x 140, taxes de Canton, système électrique. Prix et conditions à discuter. Tél.: 378-3009

GRANBY

Rue Drummond, Triplex en brique de 1 logis de 7 pièces, et 2 de 4 1/2 pièces, terrain de 400 pieds de profondeur, prix et conditions intéressantes. Tél.: 378-3009

GRANBY

70-72 St-Joseph, maison de 4 logis en brique, chéris en aluminium, 4 1/2 pièces par logis, comptant requis: \$4,000.00. Tél.: 378-3009

SAXBY CORNER

Maison style canadien de 7 pièces, 3 chambres à coucher, terrain 1 acre, piscine creusée, très belle vue sur la Montagne. Tél.: 378-3009

GRANBY

252 Dufferin, cottage en brique de 7 pièces, 3 chambres à coucher, système eau chaude, foyer au salon, salle à dîner. Tél.: 378-3009

S'adresser:

Immeubles Châtelain

courtier

469-2839

ou

378-3009

208 TERRAINS
À VENDRE

APP. 3 1/2 pièces, moderne, meublé, chauffé, éclairé, libre. Situé 94 St-Charles, tél.: 372-2173.

APP. moderne, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée, téléphone fourni. Pour homme seulement. \$16. par semaine. Tél.: 378-5331, ou 372-8290.

BACHELOR à louer pour 1er octobre, à 468, rue Bourget, meublé, chauffé, éclairé. Tél.: 378-4056.

BROMONT: près des pentes de ski. A louer à la saison ou au mois ou à l'année, 4, 5 appartements, meublés, chauffés, éclairés, foyer, tapis et tenture d'été. Aucune taxe. \$275. par mois. Tél.: 372-6400.

COWANSVILLE: App. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Libre 1er octobre. Tél.: 263-2600.

243 MAISONS
À LOUER

MAISON à louer, 484, rue Churchill, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, garage. Prix: \$275. par mois. Tél.: après 5h. p.m., à 378-2056.

244 LOGEMENTS
À LOUER

LOGIS à louer 3 1/2 pièces, meublé, rue Court. 4 1/2 pièces, rue St-Charles sud. AUCUN maison à vendre de 4 1/2 pièces. Tél.: 378-1483.

LOGIS à louer 4 1/2 pièces, installation laveuse-sécheuse, eau chaude, four, ménage fait à neuf, 2e étage. A 49, rue Stanley, Rexton-Pong. Tél.: 372-4064.

LOGIS 3 pièces, dans un haut avoironnement. Libre 1er octobre. AUCUN 4 1/2 pièces dans petite maison seule. Situé avenue du Parc. Libre 1er octobre. S'ad.: 66 Foch, Granby.

LOGIS 3 1/2 pièces, meublé, taxe d'eau payée, eau chaude fournie, endroit tranquille, pour couple sans enfants, 2e étage. Libre 1er octobre. Tél.: après 6h. p.m. à 372-0745.

LOGIS 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, libres immédiatement, chauffage électrique, prise pour auto, antenne communautaire, tapis mur à mur, porte-patio. A 110-112 Wile, Bromont, près du golf et centre de ski Bromont. Tél.: 372-3680 ou 534-3485.

LOGIS 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris, piscine extérieure pour l'été. Libres immédiatement et réservations pour plus tard. Inf.: 433 Laurier, tél.: 372-9443 ou 378-5973.

LOGIS 4 1/2 pièces, luxueux, moderne, tapis mur à mur, cuisine de style "Espagnol", remise, un service de conciergerie, stationnement débloqué, prise pour auto, taxe d'eau payée, quartier calme. Tél.: 372-9254.

LOGIS 4 1/2 pièces, 1er étage, \$100. par mois. Tél.: 372-1746, jour ou 378-8836, après 5h. p.m. Demandez Richard.

LOGIS 4 1/2 pièces, 3e étage, libre vers le 15 octobre. Prix: \$140. par mois. Tél.: 378-7459, après 5h. p.m.

LOGIS 4 1/2 pièces, chauffage électrique, situé rue Ste-Rose. Tél.: 378-0814.

LOGIS 5 pièces, situé 245 Principale, Granby, au-dessus de la banque d'Épargne, chauffé, eau chaude. Tél.: Mme Fabre à: 372-4513.

LOGIS
NEUFS

Pour 1er octobre, 355 Langlois, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, service d'antenne, incongrues (plancher en béton). Place pour lave-vaisselle, évier double, chambre de bain couverte, douche-téléphone, intercom, conciergerie. 4 1/2 à \$180.

INF.: 372-0382

247 LOGIS
À LOUER

LOCAL À LOUER, Granby, situé 356 Principale, 2e étage, 350 pi. de plancher. Libre. Tél.: 469-3184.

LOCAL COMMERCIAL à louer: 500 pi. ca., chauffé, situé rue Dufferin (chemin Rexton Pond). Tél.: 372-2128.

251 CHAMBRES
À LOUER

CHAMBRE à louer, meublée avec réfrigérateur, table cuisine, lavabo, très propre. Située 728 Principale (voisin Pepsi-Cola). Prix: \$18. par semaine. Libre immédiatement. Tél.: 378-7874 ou 372-6034.

252 CHAMBRES
ET PENSION

MANOIR BEAUMONT: chambres et pension pour personnes âgées infirmes aux sur les lieux. Service d'aide gratuit pour les pensionnaires. Messe 1 fois par semaine. Tél.: 623-6235.

254 ENTREPRISES
GÉNÉRALISTES À LOUER

GARAGE à louer: 10 x 20 situé à 170, rue Paré. Seulement pour entreposage soit d'auto, boat, ou pour emploi des marchandises, libre le 1er octobre. Tél.: 372-4205.

REMISE D'HIVER POUR: tout type de roulotte ou automobile. Grange sèche, \$35. pour l'hiver. Jour: 372-1462 soir: 539-2526.

271 DIVERS
À VENDRE

A VENDRE: 100 mobiliers de salon à partir de \$117.23 Pour Inf.: 273-7271.

A VENDRE: poêle, réfrigérateur, sècheuse. Aussi sècheuse RCA 2 ans d'usage. Aussi set de cuisine en bois, tapis. Tél.: 372-5993.

CUEILLER vos pommes McIntosh no. 1 à \$0.10 la livre. Mais sucrées \$0.45 la douz. Tomates \$0.08 la livre. AUTRES LEGUMES déjà cueillis: patates de conserve, pois, oignons, etc... Chez: ALEXIS MORIN, 225 Papineau, St-Paul d'Abbe. Tél.: 378-5217.

FARNHAM: à vendre 2 très beaux chevaux de selle, très bien dressés. Aussi 2,000 feuilles de plywood 3/4 Select. Tél.: 293-4935.

GRANGE À VENDRE pour démolir, 30' x 40', en bonne condition. Située 6400, rue Foster, Waterloo. S'ad.: Slack Brothers Ltee, 539-1212, M. McDonald.

LEQUES vos pommes McIntosh no. 1 à \$0.10 la livre. Mais sucrées \$0.45 la douz. Tomates \$0.08 la livre. AUTRES LEGUMES déjà cueillis: patates de conserve, pois, oignons, etc... Chez: ALEXIS MORIN, 225 Papineau, St-Paul d'Abbe. Tél.: 378-5217.

271 DIVERS
À VENDRE

MENAGE À VENDRE: salon, cuisine, poêle, réfrigérateur, mini-laveuse et sècheuse. AUBAINE Cause de vente: départ. Tél.: 378-5881 après 5h. p.m.

WATERLOO: balayuses tous genres. Prix à discuter de \$20. Tél.: 539-1959.

282 VÊTEMENTS

TRES BELLE ROBE de mariée à vendre, grandeur 7-8 ans. Robe et manteau en velours entièrement doublés, garnis de marabout. Si intéressé, téléphonez après 5h. p.m. à: 378-4519.

286 DEMANDE
À ACHETER

ACHETERAIS toute sorte d'articles antiques. Particuliers plus hauts prix. Tél.: 378-8381.

ACHETONS machines industrielles, usagées. S'ad.: Etablissement Côté & Fils. Tél.: 378-7678.

289 MATERIAUX
DE CONSTRUCTION

AUBAINE! MATERIAUX usagés à vendre. Nous sommes prêts à faire la démolition de plusieurs bâtiments aux ARSENAUX CANADIENS à ST-PAUL HERMITE. Nous avons en vente tous les matériaux pour construire, tels que: 2x4, 2x6, 2x8, 2x10, forance 1x2, planches embouties, planches à forme, soliveau laminé, 4x10 jusqu'à 26' de long. Beams laminés en B.C. et jusqu'à 50' de long de dimensions assorties. Châssis canadiens de différentes grandeurs, portes en pin intérieures et extérieures. Réservoir en acier entre 3 et 10,000 gallons; plomberie; tuyauterie; texture de béton électrique assortie. Aussi beams et poutrelles d'acier assorties. Convoyeur à marchandise 35' de long comme neuf au complet. En spécial chalet 20x24 tout le matériel compris pour construire prêt à recevoir les finitions pour seulement \$950. Tél.: 581-4840 si occupé: 581-8212. S'adresser:

A.M. DEMOLITION

281 chem. Presqu'île,

CHARLEMAGNE, QUE.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION: "Combat" (Inflation) ÉPITE: 2 x 3, 8 pi. à \$0.08 le pi. linéaire. 2 x 4, 2 x 6, 2 x 8, 2 x 10. CONTREPLAQUE 1/2, 1/4, 3/8. St-Hyacinthe, 230 Martineau, sortie 81, Trans-Canada à 500 pi. de la sortie. Le soir, 7 jours par semaine. Tél.: 514-799-4912, PARADIS ENRG.

301 PERSONNEL
DEMANDE

APPRENTI-BOUCHER demandé pour travail à temps plein dans magasin d'alimentation. S'ad.: Super Marché IGA Frontenac, 320, boul. Leclerc, Granby, demandez: M. Antonio Gagnon.

AVOUI À LA RETRAITE MAIS TOUJOURS ACTIVE? Venez alors Représentante Avon. Plus vous travaillez, plus vos profits sont élevés et vous fixez vous-même vos heures. Renseignez-vous, composez: 372-5906.

BARMAID demandée avec ou sans expérience pour Motel Bernard. Tél.: 378-7915.

BESOIN IMMÉDIAT de personnes travaillantes, fiables et stables. A temps partiel. Rémunération intéressante plus sécurité. Pour entrevue: 378-8570.

BOUCHER d'expérience demandé pour travail à temps plein dans magasin d'alimentation. Salaire selon expérience. S'ad.: Super Marché IGA Frontenac, 320, boul. Leclerc, Granby et demandez M. Antonio Gagnon.

COUPLE désirant travailler ensemble, 21 ans et plus. Tél.: 372-4370.

COUTURIÈRES demandées avec expérience, connaissant la machine industrielle, machine plain overlock. S'ad.: 162 Cowie, Granby.

COUTURIÈRES à domicile demandées avec machine industrielle. Travail: robes d'enfants. Tél.: 372-8453.

CUEILLEURS de pommes demandés à l'heure ou à la job. S'ad.: André Grenier, 622 Rang Séraphine, L'Ange-Gardien, 293-5809, de midi à 1h. ou après 5h. p.m.

CUISINIER-PIZZAMAN, jeune homme sachant faire pizza. S'ad.: Rapid Pizzeria, 478, boul. Bolvin, Granby.

CUISINIÈRES et SERVEUSES demandées avec expérience. Personnes sérieuses. S'ad.: M. GAGNON, 1818, rue St-Jacques, Granby. Le conseil de la Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL (PC) — Prix payés au marché Central métropolitain tel que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Poires: Bartlett, \$10.00 le minot en vrac.
Pommes: McIntosh, \$4.50 à \$5.00 le minot en vrac; grosses, \$6.00 à \$6.50; Lobo, \$4.25 à \$4.75, grosses \$5.50 à \$6.00; Wolf River, \$4.00 à \$4.50; pommettes, \$10.00 à \$12.00; Yun, \$4.00 à \$6.00; Wheathy, \$4.00 à \$4.50 le minot.

Légumes

Ail: petits, \$2.50 pour 12; moyens, \$3.00; gros, \$3.50.

Aneth: \$2.00 à \$3.00 pour 12 paquets.
Aubergines: \$4.50 à \$5.00 le boisseau.
Betteraves: \$3.00 pour 25 lb; grosses, \$1.50 à \$1.75 pour 50 lb.
Bettes à carde: \$4.50 à \$5.00 pour 12.
Brocoli: \$8.50 à \$9.00 pour 14.
Carottes: \$5.00 à \$5.50 la boîte de 30 paquets; \$2.00 à \$3.00 pour 25 lbs; \$4.50 à \$5.00 pour 24 cellos de 5 lb; grosses, \$4.00 à \$4.50 pour 50 lb; mini-carottes: \$4.00 à \$4.50 les 20 cellos de 12 onces.
Céleri: \$7.75 à \$8.00 pour 24 ou 15.
Chicorée: \$3.50 pour 12.
Choux de Bruxelles: \$5.00

à \$5.50 pour 12 fois 10 onces.
Choux verts: \$3.00 à \$3.50 pour 14 et 16; \$3.00 pour 50 lb.
Choux de Savoie: \$4.00 à \$4.50 les 12.
Choux rouge: \$5.00 pour 12.
Choux chinois: \$4.00 pour 16.
Choux-fleurs: \$6.00 à \$6.50 pour 12.
Ciboulette: \$4.00 pour 12 paquets.
Citrouilles: \$6.00 à \$7.00 la douzaine.
Concombre: sans pépin, type anglais, gros, \$6.00, moyen, \$5.00 pour 12; ordinaire, \$5.00 à \$5.50 pour 6 douz.
Echalotes: \$4.50 à \$5.00 les 3 douzaines; \$7.00 à 7.50 pour 4 dz glacées.
Chicorée-scarole: \$3.00 à \$3.50 les 12.
Laitue frisée: \$4.00 à \$5.00 pour 24; Boston, \$3.50 à \$4.00 pour 16; Iceberg, ordinaire, \$5.00 à \$5.50 pour 18.

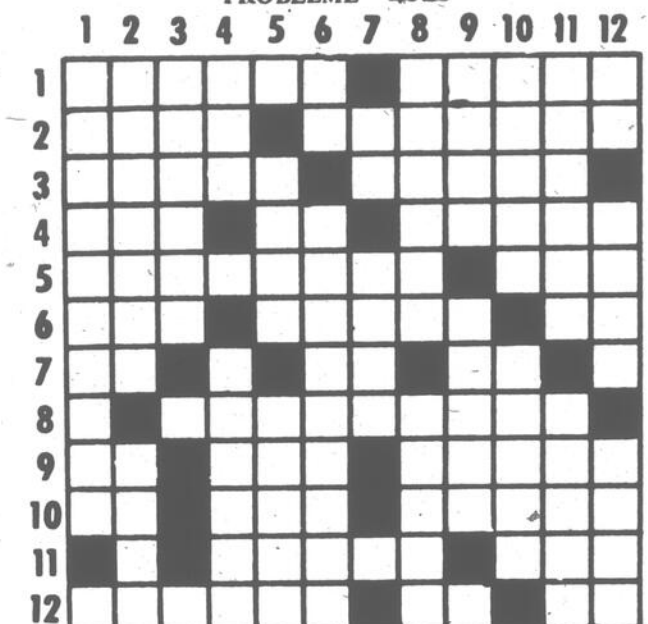
Mais sucré: \$3.50 pour 6 dz.
Oignons: nouveaux, jaunes, \$2.75 à \$3.00 le 50 lb; jaunes gros, \$5.00 pour 50 lb; \$0.85 à \$0.90 les 10 livres; \$4.75 pour 24 cellos de 5 lb; jaunes et rouges petits, \$5.00; gros, \$8.00; rouges, \$4.00 pour 50 lb; \$0.85 à \$0.90 pour 10 lb; à bouillir, \$0.75 à \$0.80 pour 10 lb; type espagnol gros, \$5.50 pour 50 lb; type espagnol jumbo: \$6.50 les 50 lb.
Panais: \$6.00 à \$6.50 pour 12 cellos de 2 lb; \$4.00 à \$4.50 pour 20 lb.
Persil: \$1.25 à \$1.50 pour 12 paquets.
Piments: \$10.00 à \$15.00 pour un boisseau.
Piments verts: \$6.00 le boisseau.
Piments rouges: \$9.00 à \$11.00 le boisseau.
Poireaux: \$2.00 à \$2.50 pour un paquet de 12; petits, \$0.75 pour 12.
Pois: \$5.00 le 20 lb.
Poivrons (piments verts): \$5.00 à \$6.00 le boisseau.
Radis: \$3.50 à \$4.00 pour 3 douzaines de paquets; \$2.50 à \$3.00 pour 30 cellos de 6 onces ou pour 12 cellos de 16 onces.
Rhubarbe: \$1.50 à \$2.00

M CROISÉS T S

PROBLEME 4025

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
M	A	R	C	E	L	A	C	A	L	E	R
A	V	E	R	E	P	A	C	I	L	E	
R	E	S	I	S	T	E	R	A			
C	T	E	T	E	R	S					
L	E	T	A								
L	E	T	A								
P	R	O	I	E	S						
P	R	O	I	E	S						
O	N	T									
O	N	T									
E	S										
E	S										
S	T	R	O	M							

PROBLEME 4026



HORizontalement

- 1-Imagination vaine. — Actions.
- 2-Prén. masc. — Travail.
- 3-Polir à la lime. — Qui aime à rire.
- 4-Soustrait. — Fleuve côtier. — Toujours vert.
- 5-Qui appartient à la navigation. — Dans la rose des vents.
- 6-Art de lancer. — Espace de temps que dure une chose. — Inf.
- 7-Unique en son genre. — Inflammation des synoviales du poignet. — Adv. de lieu.
- 8-Méditation.
- 9-Soleil, chez les Egyptiens. — Epoque. — Qui rend service.
- 10-Eminence. — Sur lequel on bâtit. — Lit une seconde fois.
- 11-Chez les Grecs, poèmes satiriques, où la parodie tenait une grande place. — Période.
- 12-Pèse une deuxième fois. — Petit ruisseau. — De l'espagnol.

VERTICALEMENT

- 1-Qui se fait par un acte de volonté.
- 2-Prenais pour modèle. — Compagne
- 3-Qui sème.
- 4-Colère. — Femme de l'âne.
- 5-Incursion rapide. — Nombre.
- 6-Abbrév. de numéro. — Peinture en couleur délavée à l'eau.
- 7-Patrie d'Abraham. — Mari de Bethsabée.
- 8-Prudence. — Boucher avec de la maçonnerie.
- 9-Inventa. — La meilleure partie
- 10-Mammifère insectivore. — Refuge.
- 11-Polit par frottement une pierre précieuse. — Nommer par élection.
- 12-Pron. pers. — Tendon des muscles. — Comm. de Morbihan.

GABRIEL
Russier
LTÉE

715 Blvd. Leclerc Granby

Qualifications:

- Ambitieux
- Agé de 25 ans et plus
- Ayant entretenu - Expérience de vente
- serait un atout

Bénéfices:

- Assurance groupe - auto fournie
- Apprentissage
- Possibilité d'un bon revenu.

Pour rendez-vous après 10 a.m.

ROBERT JUTRAS

372-8080

22716

CAMELOTS DEMANDES

POUR:

KNOWLTON
BEDFORD
DUNHAM
ROUGEMONT
ST-CESAIRE
SUTTON

CONTACTEZ: 372-5232

Grève des facteurs

Ottawa attend

OTTAWA (PC) — Un comité ad hoc de ministres du gouvernement fédéral s'est réuni lundi pour mettre au point une stratégie gouvernementale afin de faire face aux grèves tournantes des membres de l'Union des facteurs du Canada.

Interviewé à Toronto lundi, le ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, a indiqué que le gouvernement ne légiférerait pas tout de suite pour mettre fin aux grèves commencées à minuit jeudi soir dernier.

"Je ne dis pas que nous ne le ferons pas, je dis que nous n'allons pas nous précipiter pour le faire", a indiqué M. Lamontagne.

M. Lamontagne a affirmé que le comité du cabinet évaluerait l'impact des grèves tournantes et ferait des recommandations lors d'une réunion du cabinet mercredi.

Le président du Conseil du trésor, M. Robert Andras, a averti les travailleurs en grève samedi qu'ils pourraient être forcés par la loi de retourner au travail s'ils n'acceptaient pas les dernières offres du gouvernement.

Réticence

Selon certaines sources gouvernementales, certains ministres du cabinet répugnent à rappeler le Parlement pour mettre fin à une grève légale. Le Parlement ne doit pas se réunir avant le 10 octobre.

Environ 6,000 facteurs ont débrayé lundi dans huit centres. M. Lamontagne a par ailleurs indiqué que le courrier était distribué normalement dans plusieurs régions.

Les facteurs ont débrayé à Saint-Jean, N.-B., Québec, les villes ontariennes de Toronto, London, Windsor, Kitchener-Waterloo ainsi qu'à Edmonton et Regina.

Environ un tiers des 22,000 travailleurs postaux, membres de l'Union canadienne des postiers, étaient également absents au travail parce qu'ils ont refusé de traverser la ligne de piquetage dressée par les facteurs.

Un porte-parole des facteurs a indiqué que plusieurs centres seraient frappés par les débrayages mardi, mais il a refusé de les identifier à l'avance.

A Ottawa, M. C.N. Nelson, vice-président du syndicat des facteurs, a déclaré que certaines indications laissent prévoir que le gouvernement adoptera la ligne dure pour contrer le mouvement de grèves.

Les facteurs veulent une protection complète contre les augmentations du coût de la vie, en plus d'une hausse de six pour cent du salaire de base.

M. Andras a indiqué samedi que le gouvernement n'avait pas plus d'argent à offrir.

Le salaire actuel d'un facteur ayant deux ans d'expérience est de \$6.65 l'heure.

Le président du syndicat, M. Robert McGarry, affirme que les facteurs accepteraient une hausse de six pour cent pour la première année d'un contrat de 18 mois si le gouvernement majorait aussi l'allocation de base au titre d'indexation au coût de la vie de 19 cents, pour un total de 65 cents.

Les négociateurs gouvernementaux ont fait savoir qu'ils acceptaient seulement une prolongation des 46 cents. présentement versés au titre d'indexation au coût de la vie.

Le syndicat demande également une clause d'indexation qui augmenterait l'allocation d'un cent l'heure chaque fois que l'indice des prix à la consommation marquerait une hausse de 0.35 pour cent, et ce à partir du 1er juillet 1978.

Le gouvernement propose une formule qui ne comporterait pas d'augmentation jusqu'à ce que l'indice n'atteigne une hausse de six pour cent.

La comité qui s'est réuni lundi était composé de MM. Lamontagne et Andras, du ministre de l'Emploi Bud Cullen, du leader en chambre Allan MacEachen, du ministre du Travail par intérim André Ouellet et de représentant du bureau du premier ministre et du ministère du Travail.

M. Cullen a déclaré que le gouvernement faisait face à une situation difficile parce que le syndicat est généralement considéré comme une organisation responsable. La dernière grève remonte à 1970. Il y eut aussi quelques jours de débrayage en 1975.

"Nous pouvons acheter la paix sociale en payant ce que les gens veulent... mais dans ce cas-ci, nous estimons que nous sommes allés aussi loin que nous pouvions" d'ajouter M. Cullen.

Augmentation de la solde

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense nationale, M. Barney Danson, a annoncé hier une augmentation moyenne de six pour cent de la solde des membres des Forces canadiennes.

L'augmentation entrera en vigueur le 1er octobre pour l'ensemble des militaires et sera rétroactive au 1er avril pour les colonels, date de leur augmentation annuelle.

Le ministre a expliqué que l'augmentation de solde varie selon le métier et la classification; ainsi, un soldat qui se joint aux forces armées recevra \$536 par mois, par rapport à \$500 actuellement.

Un caporal d'infanterie recevra \$1,200 par rapport à \$1,142 de la présente échelle; un adjudant-chef commis comptable gagnera \$1,590, soit une hausse de \$98 par mois.

Un diplômé de niveau collégial, s'enrôlant comme pilote, recevra \$1,045 durant sa formation, ce qui représente une augmentation de \$55 de plus par mois.

A l'exception des pilotes, médecins, avocats et dentistes, la solde de base des majors sera augmentée de \$150 pour atteindre \$2,335; les colonels recevront quant à eux une solde mensuelle de \$2,920.

Le ministre Danson a soutenu que l'augmentation consentie aux membres des Forces armées correspond au traitement versé aux employés de groupes professionnels dans la Fonction publique.

Il rend l'âme après une mauvaise nouvelle

OTTAWA (PC) — L'amputé de guerre Gordon Kidney est décédé vendredi, le jour où il reçut la nouvelle que la Commission canadienne des pensions ne considérerait pas que les maux dont il souffrait le rendaient éligibles à un surplus d'assistance financière.

Vétéran de la deuxième guerre et âgé de 59 ans, M. Gordon Kidney a été enterré lundi. Une organisation d'anciens combattants réclame une révision de son cas par le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Dan Macdonald.

Mme. Claire Roy, directrice du Bureau des amputés de guerre du Canada, a fait savoir que, bouleversé, M. Kidney avait appelé vendredi à deux reprises au sujet du refus de la commission. Il devait mourir peu après.

Selon M. H. C. Chadderton, directeur national de l'organisation des anciens combattants, on peut présumer que la nouvelle de la décision de la commission "a accéléré la mort du pauvre retraité". Il a exprimé l'avis que le ministre devrait revoir le dossier.

Père de deux enfants, M. Kidney vivait à Ottawa. Il a perdu sa jambe gauche en haut du genou et tous les os de sa jambe droite en plus de souffrir de surdité nerveuse. Sa condition cardiaque était également précaire.

Une page d'histoire

Mardi 26 septembre 1978, 269ème jour de l'année. Principaux anniversaires historiques:

1976: les dirigeants des cinq pays africains de première ligne repoussent le plan de règlement de la question rhodésienne du premier ministre blanc Ian Smith.

1972: Henry Kissinger rencontre à Paris des représentants du Vietnam du Nord.

1970: formation d'un nouveau gouvernement jordanien.

1969: le gouvernement bolivien renversé par l'armée.

1965: retour d'exil de l'ex-président Juan Bosch à Porto Rico.

1962: Ahmed Ben Bella devient premier ministre algérien.

1957: le Suédois Dag Hammarskjöld réélu pour cinq ans secrétaire général de l'O.N.U.

1950: les forces des Nations Unies reprennent Séoul, capitale sud-coréenne. Le conseil de l'O.T.A.N.

décide de la création de l'union de défense européenne.

1937: assassinat par des arabes du commissaire britannique en Galilée.

1928: 23 nations signent le pacte de la Ligue des nations.

1918: offensive des alliés contre la ligne Hindenburg.

1914: début de la bataille du Niemen entre Russes et Allemands.

1850: la liberté de la presse est restreinte en France.

1815: formation de la sainte-alliance entre l'Autriche, la Russie et la Prusse.

1809: les armées russes écrasent les forces turques à Abailoff en Russie.

1679: signature du Traité de Lund entre le Danemark et la Suède par lequel les Suédois renoncent à leurs conquêtes.

Il est né un 26 septembre: Giovanni Montini, pape Paul VI. (1897-1978).

in memoriam



ROBITAILLE (Mr Bert)

At Granby on September 23, 1978 at the age of 34 M. Bert Robitaille beloved husband of Patricia Harding residing at 1048 St Charles South Funeral Wednesday September 27 at St Patrick's Church at 3 P.M. Resting at Drummond Funeral Home 31 Drummond St. Granby interment Dufferin cemetery

survived by his daughter Laura, his father and mother M. Mrs. Armand Robitaille of Granby, his brother and sister in law M. Mrs. Roger Robitaille and their son Thomas of Granby, his aunt Miss Rita Haggarty of Granby, his father and mother in law M. Mrs. Carson Harding of Granby his brother in law and sister in law M. Mrs. John Harding and their daughter Julie of St Paul D'Abbotsford, also several uncles, aunts and cousins.

Robitaille (M. Bert)

A Granby accidentellement, le 23 septembre 1978 à l'âge de 34 est décédé M. Bert Robitaille époux de Patricia Harding demeurant 1048 St Charles Sud. Les funérailles auront lieu mercredi le 27 septembre. Le convoi funéraire partira

Salon Funéraire Drummond

31 Drummond, Granby pour se rendre à l'église St Patrick où le service sera célébré à 15.00. Inhumation au cimetière rue Dufferin. Outre son épouse, il laisse sa fille Laura, son père et sa mère: M. Mme Armand Robitaille, Granby; son frère

re et sa belle-sœur: M. Mme Roger Robitaille et leur fils Thomas, de Granby; sa tante Mlle Rita Haggarty de Granby; ses beaux parents: M. Mme Carson Harding, Granby; son beau-frère et sa belle-sœur: M. Mme John Harding et leur fille Julie, de St-Paul D'Abbotsford; ainsi que plusieurs oncles et tantes cousins et cousines.

DEZIEL (M. Pierre-Paul)

A Marieville, le 24 septembre, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Pierre-Paul Déziel, retraité de la Société Radio-Canada après plus de 35 ans de service, époux de Lucille Choquette. Les funérailles auront lieu mercredi. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

pour se rendre à l'église paroissiale de Marieville où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. Les heures de visite sont de 14 heures et de 19 heures à 22 heures. A noter que la dépouille mortelle sera exposée à compter de 19 heures, lundi. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, le Dr. Clément Déziel et son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, le Dr. Clément Déziel et son épouse (Violaine Asselin); M. et Mme Denis Déziel (Hélène Parenteau); trois petites-filles: Violène, Catherine et Marie-Pierre Déziel; Un frère, six soeurs, ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. S.V.P. expédiez vos dons à la Société canadienne du cancer, aux soins du Dr. Julien Marc-Aurèle, Hôpital Sacré-Cœur, 5,400 boulevard Gouin Ouest, Montréal, H4J-1C5. Un reçu officiel de la société suivra.

Delphis Monast et Fils 600 rue Saint-Charles Marieville

pour se rendre à l'église paroissiale de Marieville où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. Les heures de visite sont de 14 heures et de 19 heures à 22 heures. A noter que la dépouille mortelle sera exposée à compter de 19 heures, lundi. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, le Dr. Clément Déziel et son épouse (Violaine Asselin); M. et Mme Denis Déziel (Hélène Parenteau); trois petites-filles: Violène, Catherine et Marie-Pierre Déziel; Un frère, six soeurs, ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. S.V.P. expédiez vos dons à la Société canadienne du cancer, aux soins du Dr. Julien Marc-Aurèle, Hôpital Sacré-Cœur, 5,400 boulevard Gouin Ouest, Montréal, H4J-1C5. Un reçu officiel de la société suivra.

FLEURISTE
Luc Roy
Francine Roy, propr.
Fleurs pour toutes occasions
120 Principale, Granby
372-8772
(22583)

FLEURS
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191

La Voix de l'Est
TARIFS D'ABONNEMENT
Camelot
SAMEDI \$0.40 SEMAINE \$1.50 ANNÉE \$75.00
Dans les endroits non desservis par camelots
Pays 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Canada \$6.00 \$18.00 \$36.00 \$72.00
Autre pays \$12.00 \$35.00 \$65.00 \$125.00
La Voix de l'Est Ltée. Ltée
136, Principale J2B 2V4
Granby, Qué.
Tél. 372-5433

Le FMI pour une plus grande coordination

WASHINGTON (AP) — Les membres du Fonds monétaire international ont invité dimanche les grandes nations à oeuvrer pour une plus grande coordination de leurs politiques économiques, précisant que c'est l'avenir de la valeur du dollar qui est probablement en jeu.

Les personnalités réunies ont décidé également une augmentation de 50 pour cent des ressources financières du fonds, dans les cinq prochaines années. Celles-ci passeront ainsi de 50 milliards de dollars à 75 milliards de dollars.

Enfin, troisième résolution importante, les membres du fond ont voté une augmentation de 15 milliards de dollars des droits de tirage spéciaux du fonds. Ces droits seront distribués aux pays membres (le FMI en compte 135 au total), à raison de cinq milliards de dollars par an.

Ces décisions ont été prises au cours de la réunion du comité intermédiaire chargé de fixer la politique du fonds, qui s'est réunie avant l'ouverture, lundi, de la 33ème réunion annuelle du FMI et de la Banque mondiale.

Le comité a indiqué dans un communiqué diffusé dimanche soir que la coordination des politiques économiques des grandes nations est une nécessité. Il estime en effet que les différences entre les taux d'inflation et de croissance ont été responsables des résultats décevants enregistrés l'année dernière (chômage élevé et chute spectaculaire du dollar américain).

Croissance lente

Le président du comité, M. Denis Healey, le ministre britannique des Finances, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il serait souhaitable que l'économie américaine connaisse une croissance plus lente l'année prochaine et que les autres pays enregistrent en revanche une accélération de leur croissance économique.

Il a précisé que cette évolution aurait pour effet de réduire l'énorme déficit de la balance commerciale des Etats-Unis, en agissant sur les excédents des autres pays qui ont contribué à la baisse du dollar.

Quoi qu'il en soit, les Etats-Unis ont déjà accepté les principes énoncés par le FMI et le président Carter doit annoncer un nouveau programme de lutte contre l'inflation dans un avenir proche.

M. Healey estime néanmoins que la croissance économique mondiale sera probablement équivalente, l'année prochaine, à celle des années 1977 et 1978. Mais il croit que la redistribution de la croissance entre les pays les plus importants sur le plan économique constituera un pas en avant significatif.

L'augmentation de 25 milliards de dollars des finances du fonds à partir de 1980 a été ressentie comme une heureuse surprise. Nombre d'observateurs estimaient en effet qu'il ne serait pas possible de se mettre d'accord sur ce point lors de cette réunion. Les finances du FMI sont utilisées pour apporter des aides financières aux pays membres qui connaissent des difficultés économiques.

La Knesset se prononcera mercredi

Le coeur Lourd Begin soumet les accords

JERUSALEM (Reuter)

— "Le coeur lourd et la conscience nette", M. Menachem Begin a recommandé lundi à la Knesset d'approuver l'évacuation des colonies juives du Sinai en échange d'un traité de paix avec l'Egypte qu'il espère voir signé d'ici la fin de l'année.

Déjà approuvés par le cabinet israélien, les accords de Camp David le seront probablement à une très forte majorité par le Parlement israélien lorsque celui-ci se prononcera, mercredi.

La rencontre de Camp David a permis à l'Egypte et à Israël de conclure un véritable accord de paix et non pas un nouvel accord partiel.

"La situation de guerre entre les deux pays a pris fin", a dit le président du conseil israélien. La décision de renoncer aux colonies dans le Sinai a été la plus difficile qu'il ait eu à prendre à Camp David, a-t-il ajouté.

"Certains déclarent que nous y avions renoncé avant la visite du président Sadate (à Jérusalem, en novembre 1977). Je déclare que cela est dénué de tout fondement. On prétend aussi que nous avons renoncé aux colonies sans nous battre. S'il était possible de demander au président Carter combien nous nous sommes battus pour elles, la réponse serait très claire."

M. Begin n'en a pas moins été pris à partie par l'extrême-droite et le débat à la Knesset a dû être ajourné une dizaine de minutes, le temps pour les parlementaires de voter à main levée l'expulsion de la Chambre des députés de Mme Geula Cohen qui manifestait bruyamment son opposition aux accords.

Cinq guerres

"Après trente années et cinq guerres, après le sang versé et la douleur, voilà le moment où, avec de lourds sacrifices, l'occasion nous est donnée de signer un traité de paix avec un peuple arabe de plus de 40 millions de personnes. Après cela, l'espoir est que le jour n'est pas éloigné quand nous signerons des traités de paix avec nos au-

tres voisins. Il s'agit d'un tournant historique," a dit le président du conseil.

M. Begin a réaffirmé qu'Israël s'était engagé à suspendre l'implantation de colonies juives en Cisjordanie et à Gaza pendant seulement trois mois, alors que l'Egypte et les Etats-Unis soutiennent que cet engagement a été pris pour cinq ans.

M. Begin a expliqué que cette suspension ne durerait que le temps des négociations avec l'Egypte, lesquelles devraient être achevées dans trois mois.

"Cette question, a-t-il dit, a suscité des malentendus. C'est pourquoi, bien que je n'avais aucun doute, j'ai vérifié samedi soir avec Dayan et Weizman (les ministres des Affaires étrangères et de la Défense présents à Camp David) et (consulté) tous les documents. Il a été établi que tel était le cas et, dans cet esprit, je me propose d'écrire une lettre au président Carter cette semaine."

Etat palestinien

M. Begin a également fait état des propositions qu'il avait rejetées à Camp David. "Les Américains nous ont proposé d'accepter un drapeau arabe sur l'esplanade du temple (à Jérusalem). Nous nous y sommes opposés et nous avons menacé de ne signer aucun accord." Israël a également rejeté à Camp David l'idée d'un référendum en Cisjordanie et à Gaza et celle d'un Etat palestinien, a dit M. Begin.

Israël a souligné à Camp David qu'il ne négocierait jamais avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a ajouté le président du conseil, qui a démenti les informations selon lesquelles il aurait accepté d'avoir des entretiens avec des membres de l'OLP. Il a toutefois ajouté qu'Israël ne s'opposerait pas à l'élection de partisans de l'OLP à l'autorité autonome qui doit être mise en place en Cisjordanie pour autant que ceux-ci ne se soient pas rendus coupables d'actes de violence.

Quant aux colonies en Cisjordanie et sur le Golan, elles seront renforcées par l'arrivée de nouvelles fa-

milles juives, a-t-il dit. M. Begin, a donné l'assurance à la Knesset qu'Israël maintiendrait une présence militaire en Cisjordanie au-delà de la période intermédiaire de cinq ans.

Motion

"Deux choix sont à l'or-

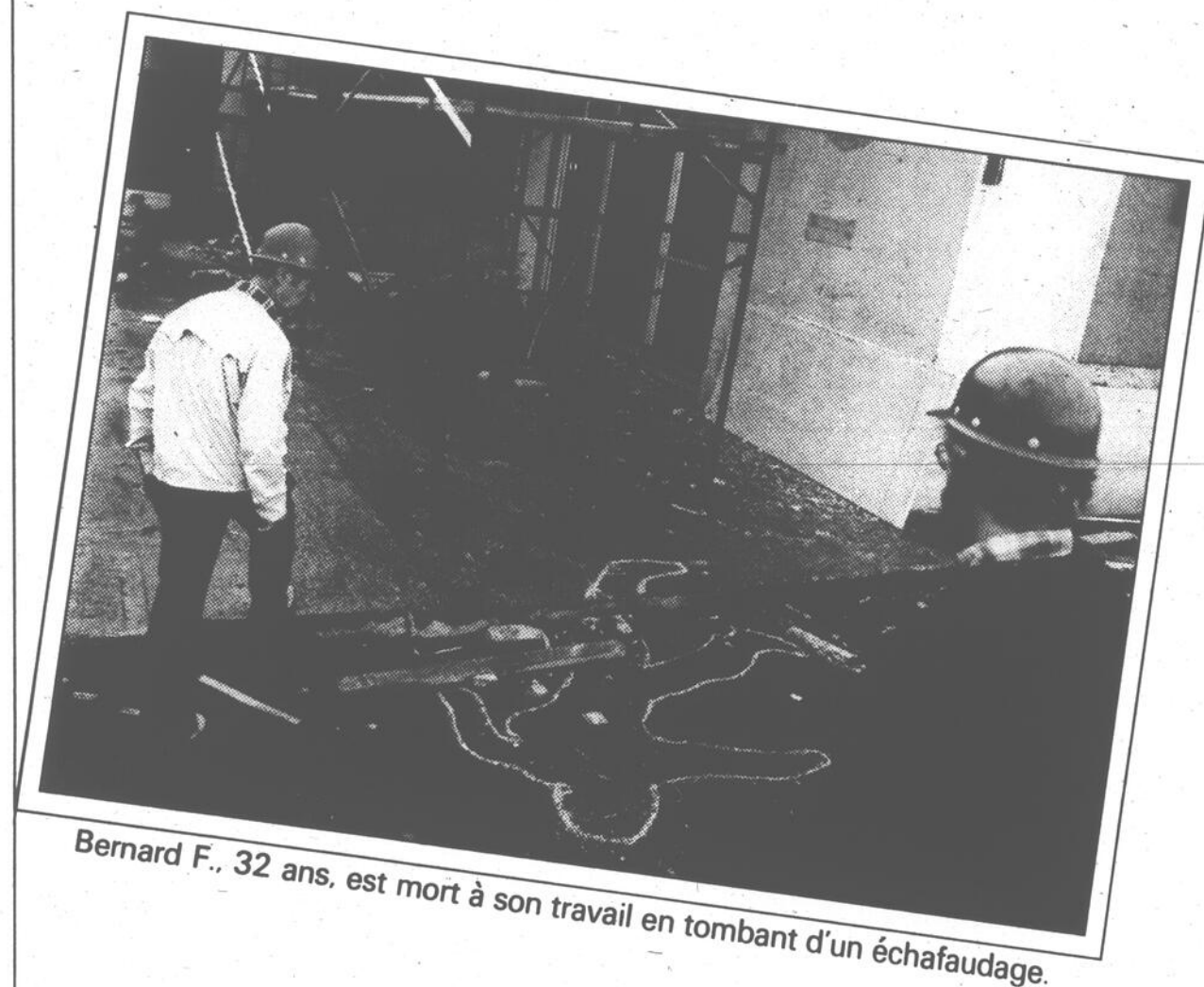
dre du jour: accepter la proposition du gouvernement ou mettre fin aux négociations de paix. Le coeur lourd et la conscience nette, je recommanderai la proposition du gouvernement, car c'est la voie qui conduit à la paix," a dit M. Begin, qui a soumis aux parlementaires la motion

suivante approuvée dimanche par le cabinet:

"La Knesset approuve les accords de Camp David signés le 17 septembre 1978 à la Maison-Blanche par le premier ministre. Si un accord total intervient sur tous les problèmes en suspens durant les négociations en vue de la conclu-

sion d'un traité de paix entre l'Egypte et Israël, et si cet accord est exprimé dans un document écrit, la Knesset autorise le gouvernement, dans le cadre du traité de paix, au cours d'une période à convenir entre les parties, à retirer du Sinai les colons israéliens et à les réinstaller."

pourquoi?



Bernard F., 32 ans, est mort à son travail en tombant d'un échafaudage.

Des Arabes se font soigner en Israël!

TEL AVIV. (Reuter)-M. Erah Chaked est un riche Iranien. Depuis un mois, il réside avec toute sa famille dans un des meilleurs hôtels de Tel Aviv. Il est venu de Téhéran parce que sa mère doit subir une intervention chirurgicale en Israël. Selon la tradition dans plusieurs pays du Moyen-Orient, la famille se réunit au grand complet dans une pareille circonstance.

Mais, pourquoi avoir choisi Israël, alors que sa fortune lui permet de s'adresser aux plus grandes sommités médicales dans le monde?

"Tout simplement, répond-il, parce que j'estime que les médecins israéliens sont parmi les meilleurs, sinon les meilleurs."

"La question d'argent ne joue absolument pas".

Le cas de la famille Chaked est loin d'être unique. Chaque année, près de trois mille étrangers se rendent en Israël pour y consulter un spécialiste, y suivre un traitement ou se faire opérer.

Il est assez fréquent que des étrangers viennent consulter d'éminents ophtalmologistes au centre médical Sheba de Tel Hashomer, près de Tel Aviv. On entend surtout parler aussi des chirurgiens israéliens qui sont spécialisés dans les opérations à coeur ouvert, chose maintenant courante à l'hôpital Hadassah de Jérusalem.

On pourra s'étonner que la plupart des malades étrangers viennent de pays arabes qui n'entretennent aucune relation avec Israël et lui sont hostiles.

C'est là que domine l'élément proprement humain. Quand un Arabe du Koweït, par exemple, se rend compte que sa fille souffre d'une affection cardiaque sérieuse, il oublie la politique et le racisme et accourt à Jérusalem en passant par Amman et le pont Allenby. Rien d'autre ne compte pour ce père malheureux que le fait que les meilleurs spécialistes sont à Jérusalem. Il sait que c'est là que sa fille aura le plus de chances d'être sauvée.

Les malades viennent de Jordanie, d'Iran, de Koweït, de Grèce, de Turquie, de Chypre et d'Arabie saoudite, mais parfois aussi d'Europe et même d'Amérique.

Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture

Projet 185(0-1)-79-789 — Exécution de travaux de drainage dans les BRANCHES 10, 14 à 18 de la partie supérieure de la Rivière Mawcook, en les municipalités de la paroisse et du village de Sainte-Pudentienne, comté de Shefford.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 17 (Brome-Missisquoi), soit les comtés municipaux de Brome, Missisquoi et Shefford, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$5,000.

Projet 185(5)-80-789 — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau JOSAPHAT LAPALME et branches, en les municipalités des cantons de Granby et Sainte-Cécile-de-Milton, de la paroisse de Sainte-Pudentienne et cité de Granby, comté de Shefford.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 17 (Brome-Missisquoi), soit les comtés municipaux de Brome, Missisquoi et Shefford, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$3,000.

Projet 185(10)-81-789 — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau ROY-LEROUX et branche, en les municipalités des cantons de Sainte-Cécile-de-Milton et Granby, comté de Shefford.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 17 (Brome-Missisquoi), soit les comtés municipaux de Brome, Missisquoi et Shefford, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$4,000.

Les documents de soumission sont obtenus de la direction du Génie du ministère de l'Agriculture, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020 route de l'Eglise, Sainte-Foy, G1V 3V9, tél. 643-2450.

Un versement de \$10, sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres: 14h30 (h.a.e.), bureau du directeur du Génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offres.

le jeudi, 12 octobre 1978.

Ferdinand Ouellet Sous-ministre

Ministère des Transports

Vente à l'Enchère

Dossier: 4-78-00853-7 — D'un terrain de forme irrégulière portant les numéros de lots P-31-10, P-31-11, du cadastre officiel Village Sweetburgh, municipalité de Ville Cowansville, comté de Missisquoi, et contenant une superficie de 16 312 pieds carrés environ.

Sur ledit terrain, il y a une maison de 44'x28' et un garage-annexe de 15'x24' d'y érigés et portant le numéro civique 338 rue Elm.

La mise à prix a été fixée à vingt-cinq mille dollars (\$25,000.00) et aucune offre inférieure ne sera considérée.

L'adjudicataire devra verser sur place un acompte de deux mille cinq cents dollars (\$2,500.00) en billets de banque, par chèque visé ou mandat de poste payable à l'ordre du Ministre des Finances.

L'acompte de deux mille cent cents dollars (2 500.00) sera confisqué si l'acquéreur est dans l'impossibilité de donner suite à son offre.

Le solde sera payable à la signature d'un acte notarié.

Les honoraires du notaire, les frais connexes ainsi qu'une copie pour le vendeur seront défrayés par l'acheteur.

L'acquéreur devra prendre l'immeuble dans son état actuel avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, et s'oblige de plus à respecter toute et chacune des obligations auxquelles s'est engagé le vendeur par son titre d'acquisition.

Le Ministère des Transports ne fournit aucun titre ni certificat de recherche ou de localisation.

Le Ministère des Transports se réserve le droit d'annuler cette vente en tout temps. Toute vente, pour être valide, devra être ratifiée par le Ministère des Transports.

Cette vente aura lieu le 11 octobre 1978 à 11:00 heures a.m. sur les lieux mêmes et la visite des lieux pourra se faire à compter de 9 heures a.m.

Toutes les conditions s'y rapportant seront lues avant l'enchère.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à: Monsieur Guy Shooner, Ministère des Transports, Chemin Saint-Majorique, C.P. 726, Drummondville, Qué. J2B 1H0, Tél. 819-478-2587.

Le Sous-Ministre Hugues Morissette

qui peut prévenir un accident du travail?

le travailleur

Bernard F. a-t-il vérifié la solidité de l'échafaudage avant de monter? Fatigue? Oubli? Le malheur, c'est que Bernard F. ne constitue pas un cas isolé. L'an dernier, 168 travailleurs sont morts à la suite d'accidents ou de maladies reliés au travail. L'année précédente, 245 décès, 280 en 1975, environ un décès par jour ouvrable. Sans oublier les cas d'incapacité permanente: 7,354 en 1972; 8,252 en 1973; 8,763 en 1975.

Une société qui se respecte ne peut plus tolérer qu'une telle situation continue.

Santé et sécurité au travail: le travailleur a sa part de responsabilité.

l'employeur

L'employeur a-t-il vérifié la solidité de son équipement? A-t-il fait en sorte que les mesures devant assurer la sécurité de ses employés soient mises en place?

Les accidents et les maladies professionnelles coûtent cher. Les employeurs doivent payer, par le biais de la Commission des accidents du travail, les indemnités, frais médicaux et hospitaliers, coûts de réadaptation, etc. Mais la société, elle, doit porter une série de coûts qu'on peut estimer à au moins \$1,2 milliard.

Une société qui se respecte ne peut plus tolérer qu'une telle situation continue.

Santé et sécurité au travail: l'employeur a sa part de responsabilité.

l'état

L'État a-t-il sa part de responsabilité? Que fait le gouvernement pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs? Voter des lois, passer des règlements? Ça ne résout pas le problème en entier. L'État a son rôle à jouer dans l'élaboration des normes de sécurité et dans leur application.

La santé et la sécurité au travail sont devenues une priorité du gouvernement et la Commission des accidents du travail est constamment à la recherche de nouvelles solutions.

Une société qui se respecte ne peut plus tolérer qu'une telle situation continue.

Santé et sécurité au travail: l'État a sa part de responsabilité.

Commission des accidents du travail du Québec

TRAVAILLONS À NOTRE SANTÉ